



DOSSIER

AMÉRIQUE LATINE: LA REMISE EN CAUSE D'UN MODÈLE
EXCLUSIF: INTERVIEW AVEC LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE
LA COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES DROITS HUMAINS
WAHLPROGRAMME 2018: FRIEDE, FREUDE, EIERKUCHEN



Edité par
Action Solidarité Tiers Monde
55, avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg
Tél: 400 427-20
Fax: 400 427-27
e-mail: bpn@astm.lu
web: www.astm.lu

Image Couverture:
Efrain Ramos
Copyright CEDIB (Centro de Documentación e Información Bolivia)

Responsable de la rédaction
Dossier: Antoniya Argirova et
Gabriela Caceres

Ont participé à ce numéro
Saul Baños, Elizabeth Bravo, Gabriela Caceres, Agustina Daguerra, Veronique Faber, Pablo Fajardo, Alexander Feldmann, Jean Feyder, Morena Herrera, Marine Lefebvre, Raquel Luna, Esperanza Martinez, Anne Muller, Magali Paulus, Clara Ruiz

Layout
Antoniya Argirova

Impression
CA-Press Esch/Alzette.

Abonnements
Jeanny Peffer
Tél: 400 427-63
e-mail: jeanny.peffer@astm.lu

Vous pouvez vous abonner à la revue Brennpunkt en versant 15 EUR (au Luxembourg) ou 25 EUR (à l'étranger) sur le compte CCP LU 71 1111 0102 3550 0000 (BIC : CCPLULL) avec mention « abo bp3w » en n'oubliant pas votre nom et adresse complète. Cet abonnement vous donne droit à 8 numéros. Le Brennpunkt Drëtt Welt apparaît 4 fois par an. Tirage: 1100 exemplaires.

Reproduction/Nachdruck
La reproduction des articles est autorisée à condition que la source soit mentionnée. Der Nachdruck ist frei unter der Bedingung, dass die Quelle angegeben wird.

Réalisé grâce à un appui financier de la Coopération luxembourgeoise.
Les opinions représentées dans la présente publication n'engagent que leurs auteurs.

Éditorial	3
Dossier - Amérique latine: la remise en cause d'un modèle	
Pablo Abrão: La période actuelle exige une action plus efficace, articulée et consciente.....	4
Droits de la nature et crise environnementale.....	8
Femmes et conflits éco-territoriaux.....	11
Les déplacements forcés liés à la violence: un problème urgent en Amérique centrale.....	14
El Salvador, le lieu où les femmes ne peuvent pas désirer avoir le droit de décider.....	17
Procès Chevron – Texaco : le jugement d'un tribunal d'arbitrage menace l'accès à la justice pour les victimes	20
Le conflit au Nicaragua.....	22
Nicaragua: "Chaque habitant d'un quartier, d'une municipalité ou d'un village est un activiste des droits humains"	25
Mexico de fiesta?	28

International

Un nouvel instrument juridique international pour défendre les droits des paysans.....	32
Sustainable Finance – Auch eine Frage der Gerechtigkeit?	37
EU Food and Farming Forum.....	40

Luxembourg

Friede, Freude, Eierkuchen. Wahlprogramme 2018.....	42
---	----

Coin CITIM

Pick of the Month - September	
Fotobücher Im Blickpunkt: Sebastião Salgado.....	46

Le Brennpunkt Drëtt Welt est une revue luxembourgeoise, éditée par l'Action Solidarité Tiers Monde.



04
Dossier
Interview avec Pablo Abrão



32
Droits des paysans
Un nouvel instrument juridique international



42
Wahlprogramme 2018
Friede, Freude, Eierkuchen

La remise en cause d'un modèle

L'Amérique latine vit des moments de tension et d'incertitude, mais seront-ils des moments de changement ? Il y a quarante-cinq ans, le coup d'État sanglant au Chili a ouvert la porte au modèle économique néolibéral, qui semblait jusque-là délirant et improbable mais qui à l'heure actuelle prévaut pratiquement dans le monde entier.

Les fissures et les cicatrices de ce modèle apparaissent dans tous les coins de chaque pays américain. Le continent reste à la fois l'eldorado d'antan, un terreau fertile d'opportunités et, en même temps, un enfer et une prison pour les classes appauvries, une succession d'États manqués pris dans un engrenage de corruption et de violence. Sans prétendre en être exhaustifs, nous avons voulu consacrer un dossier du Brennpunkt au continent américain, celui au sud du Rio Bravo.

L'insuffisance d'emplois et le fléau de la criminalité qui sévit en Amérique centrale ont eu pour conséquence, entre autres, un phénomène migratoire persistant et massif. La dégradation (si c'est encore possible !) des conditions de sécurité dans la région a remis à l'ordre du jour la question des déplacements forcés dus à la violence et la nécessité d'une politique publique sur cette question. La Fundación de Estudios para el Derecho Aplicado, FESPAD, partenaire de l'ASTM au Salvador a souhaité partager sa réflexion sur ce sujet.

Outre la violence du crime organisé, les femmes de la région subissent également d'autres agressions. Ayant l'une des lois les plus punitives en matière d'avortement, El Salvador expose ses femmes à la prison et à la mort. Morena Herrera, membre du Collectif féministe pour le développement local, nous a livré une analyse fine de cette situation et ses conséquences. Pour sa part, l'ONG espagnole Entrepueblos, partenaire de l'ASTM dans le réseau EU-LAT, nous propose une lecture spécifique de l'impact d'un autre phénomène particulièrement présent sur le continent, l'extractivisme : de quelle manière sa violence affecte-t-elle les femmes, présentes en résistance mais exclues des instances de décision ?

Les phénomènes sociaux sont inscrits et influencés par la conjoncture politique. A ce niveau, les moments présents au Mexique et au Nicaragua nous paraissent particulièrement interpellatifs. Au Mexique, l'arrivée au pouvoir de Manuel López Obrador soulève une série d'attentes et des questions : quelles possibilités réelles de changement dans un contexte comme le mexicain ? En même temps, depuis avril, le Nicaragua traverse une période de remous sociaux qui a coûté la vie à plus de 400 personnes et a provoqué d'intenses débats dans de nombreux secteurs. Ces questions sont abordées dans trois articles spécifiques.

A côté de cette réalité complexe et vibrante, l'Amérique latine est aussi une source de contributions importantes au débat intellectuel d'aujourd'hui. Du rôle de région fournisseuse de matières premières, exacerbé jusqu'au paroxysme les dernières années, surgit également une réflexion sur la Nature et ses Droits qui remet en cause l'essence même de la notion de développement durable. Une présentation de ces concepts nous est transmise depuis l'Équateur. C'est aussi là-bas que les droits de la Nature ont été violés de façon dramatique par la société Chevron, qui, après avoir commis un crime écologique en Amazonie équatorienne, continue de tenter d'échapper à ses responsabilités. Ce, en faisant appel aux instances internationales d'arbitrage, un mécanisme fortement contesté par la société civile et qui remet en cause la souveraineté, le rôle et l'indépendance des pouvoirs des États nationaux. L'article consacré à ce sujet fait écho du cri désespéré et urgent des victimes de l'entreprise américaine.

Pour terminer, le dossier présente un entretien en exclusivité avec Pablo Abrão, Secrétaire exécutif de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH). En tant que représentant du principal organe régional des droits humains, M. Abrão nous offre une panoramique générale en ce qui concerne les droits. Les milliers de pétitions que la CIDH reçoit chaque année témoignent des limites des systèmes juridiques nationaux et de la nécessité impérieuse d'accroître leur efficacité et de réduire l'impunité. Une justice autonome et efficace est une condition indispensable au maintien de la légitimité des systèmes démocratiques. Les États d'Amérique latine ont encore un long chemin à parcourir pour s'acquitter pleinement de leur obligation de garants des droits de la personne.

Cette sélection de thèmes et d'articles vise à montrer non seulement quelques-unes de nos préoccupations, mais aussi les éléments qui font l'objet de notre admiration mettant la société civile latino-américaine au premier plan de certaines réflexions. Cet échange nous intéresse particulièrement. Le dossier donne la parole aux acteurs, dans la plupart des cas sans aucune intermédiation. C'est aussi une de nos vocations à l'ASTM : donner la place à la parole directe car nous la savons précieuse et solide. Puissent ces voix interpeller le lecteur autant qu'elles nous interpellent.

Gabriela Caceres, responsable des projets
en Amérique latine de l'ASTM

Pablo Abrão: La période actuelle exige une action plus efficace, articulée et consciente

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, un enthousiasme généralisé s'est manifesté en faveur d'une institutionnalisation de la protection des droits de la personne. Les horreurs du conflit armé ont été à l'époque les fondements d'un consensus global indiscutable et urgent. Aujourd'hui, alors que ce consensus a l'air de se craqueler devant nos yeux, nous avons voulu en discuter avec Pablo Abrão, Secrétaire exécutif de la Commission interaméricaine des droits humains (CIDH), organe principal du système interaméricain des droits de la personne. Créée en 1959, la Commission fut chargée, à travers un mandat vague, de la protection des droits dans la région. Au fil des années, ses compétences furent élargies et renforcées ce qui lui a permis de jouer un rôle important dans un continent qui a une expérience longue et déplorable de graves violations systématiques des droits fondamentaux.

Le mandat de la CIDH est de promouvoir et de protéger les droits humains dans les Amériques. Dans ce contexte, pouvez-vous nous dire quelles sont les priorités actuelles de l'organisation ?

La Commission interaméricaine des droits humains a trois mandats centraux. Le premier est son système de pétitions, d'affaires et de mesures de précaution par lequel elle analyse les plaintes déposées par des individus ou des groupes d'individus dont les droits ont été violés. Chaque année, la CIDH reçoit un nombre croissant de ces plaintes et, l'année dernière, elle a reçu plus de 2000 pétitions. Les mesures de précaution sont l'un des outils les plus efficaces de la CIDH pour faire face aux situations d'urgence et demander aux États d'adopter des mesures pour protéger ceux qui sont en danger, notamment leur vie et leur intégrité personnelle. La CIDH a reçu plus de 1000 demandes en 2017. Le pilier du système de pétitions et de cas est le premier objectif stratégique du plan de la CIDH.

Le deuxième pilier de la CIDH est son mandat de suivi de la situation des droits de la personne dans les pays de l'hémisphère. Au moyen de rapports,

de communiqués de presse et de lettres aux États, la CIDH surveille la situation dans la région et formule des recommandations dans le but d'influencer les problématiques nouvelles et/ou structurelles.

Le troisième pilier est la coopération technique et la promotion. La CIDH conseille les États membres de l'Organisation des États Américains (OEA) sur la mise en œuvre des lois et des politiques publiques conformément aux standards interaméricains relatifs aux droits humains. Elle encourage également les activités visant à promouvoir ces normes et à former les acteurs de la société civile, les institutions nationales des droits humains et les agents de l'État.

Les priorités pour le travail de la CIDH ont été établies dans son Plan stratégique 2017-2021, y compris : élargir l'accès à la justice interaméricaine en réalisant des progrès pour résorber le retard sur le plan procédural ; améliorer et intégrer les pratiques de suivi par pays et par thème, en y ajoutant de nouvelles questions prioritaires et en traitant les sujets transverses dans une optique intersectorielle ; renforcer la capacité de la CIDH à répondre rapidement et intégralement, via ses mandats, à de nouvelles situations ; élargir la coor-

dination avec la société civile, la Cour interaméricaine des droits de l'homme et les organisations internationales ; renforcer les moyens pour suivre les recommandations afin d'en augmenter leur efficacité.

En 2016, la CIDH a rendu publique une situation très grave de pénurie de fonds. Deux ans plus tard, peut-on dire que la CIDH bénéficie du soutien politique et financier des États membres ? Comment faire en sorte que les droits humains deviennent une question prioritaire pour les États ?

En fait, beaucoup de choses ont changé au cours de ces deux années depuis l'annonce de la crise financière de la CIDH. D'une part, les États ont approuvé à l'Assemblée générale de juin 2017 une augmentation du budget de la CIDH (et de la Cour interaméricaine des droits de l'homme) qui doublera, sur une période de trois ans, le fonds régulier alloué à ces institutions. Il s'agit d'une étape importante, bien qu'insuffisante pour couvrir tous les besoins financiers de la CIDH, qui continue à rechercher des contributions volontaires. Il convient de noter que depuis 2012, le pourcentage des contributions volontaires des États



Pablo Abrão, secrétaire exécutif de la Commission Interaméricaine des droits humains

Membres a augmenté, si l'on considère celles reçues des États observateurs et d'autres institutions, pour atteindre près de 80 % du total en 2017. De notre côté, nous avons restructuré la gestion financière de la CIDH en mettant en place des contrôles de performance stricts qui ont optimisé l'utilisation de nos ressources.

Toutefois, reste le défi d'assurer la capacité financière minimale pour que la CIDH puisse fonctionner. Le dialogue doit être maintenu avec les États sur l'importance de leur attachement à l'institution et à sa stabilité. De même, la CIDH doit poursuivre sa politique de transparence en ce qui concerne ses actions et ses résultats, ce qui renforce la confiance dans l'organe et favorise la redevabilité.

La CIDH est une organisation régionale, comment se coordonne-t-elle avec d'autres organes des droits humains, par exemple ceux de l'ONU ?

La CIDH entretient un dialogue étroit avec les mécanismes régionaux et sous-régionaux et avec le système universel des droits humains, en essayant de promouvoir des actions complémentaires et coordonnées.

En ce qui concerne les mécanismes des Nations Unies, au cours de la dernière décennie, la CIDH a tenté d'élargir sa collaboration en établissant un point focal et en donnant la priorité à cette articulation dans son Plan stratégique. Les premiers résultats de ces efforts convergents sont déjà en cours. La CIDH et le HCDH ont signé un mémorandum d'accord en novembre 2014, établissant

le cadre général de la collaboration institutionnelle, y compris le partage d'informations, les activités communes, les communiqués de presse communs, etc. La CIDH a collaboré avec le Haut-Commissariat des Nations Unies, les Procédures spéciales des Nations Unies, y compris les groupes de travail et les rapporteurs spéciaux, et les organes conventionnels. Il s'agit par exemple de la mise en place d'un mécanisme conjoint sur les défenseurEs des droits de l'homme, de visites conjointes dans les pays, de la fourniture d'informations sur ses États membres pour leurs évaluations dans le cadre de l'EPU, de manifestations parallèles aux sessions du Conseil des droits de l'homme, de la participation à des réunions d'experts pour préparer les rapports de la CIDH et des Nations Unies, de la participation des représentants des Nations Unies aux audiences publiques sur différents

aspects des droits humains et de la réalisation d'un programme d'échanges de personnel.

La CIDH assure également la coordination avec d'autres mécanismes régionaux et sous-régionaux. Par exemple, il a encouragé le dialogue et l'échange de bonnes pratiques avec la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Elle a aussi mené des campagnes et des activités conjointement avec l'Institut du MERCOSUR pour les politiques publiques relatives aux droits humains.

Depuis quelque temps déjà, nous constatons que dans différents pays, l'espace de la société civile est de plus en plus restreint. Considérant que les citoyens organisés et non organisés ont un rôle fondamental dans la défense et la protection des droits humains, comment évaluez-vous cette situation en Amérique latine?

La fermeture d'espaces pour la société civile est une préoccupation centrale de la CIDH. Nous sommes conscients de l'importance de leur rôle dans le domaine des droits humains, et les régressions qui se produisent dans la région sont extrêmement graves. Dans un contexte d'aggravation du conflit social dans la région, liée à une situation économique et financière difficile dans certains pays, l'intensification des discours nationalistes et xénophobes, les menaces, la criminalisation, les repréailles et la violence contre les membres de la société civile et les groupes victimes de discrimination depuis des années, et tout particulièrement les défenseurEs des droits humains, se sont multipliées. Cela rend le travail des défenseurEs des droits particulièrement risqué dans une région où l'état de droit, l'équilibre des pouvoirs et l'impartialité des systèmes judiciaires sont des défis importants à relever. De même, les espaces de parti-

icipation de la société civile aux affaires gouvernementales et à la formulation des politiques publiques sont en train d'être fermés.

La CIDH agit pour renforcer les capacités de la société civile dans la région. La Commission développe des programmes de formation destinés à la société civile et étend ses réseaux et ses alliances. Elle a également organisé des sessions itinérantes dans la région pour atteindre les organisations locales et a tenu des consultations publiques avec la société civile pour ses nouveaux programmes et agendas thématiques. La CIDH surveille également la situation des organisations de la société civile dans la région et fait des recommandations aux États pour assurer le respect de leur travail.

L'exploitation des matières premières est une question qui revêt une importance particulière en Amérique latine. Ces dernières années, nous avons assisté à une recrudescence des conflits sociaux liés aux différentes

activités extractives, quelle est votre appréciation de la situation : les instruments juridiques actuels sont-ils suffisants pour trouver des solutions à ce problème ?

L'exploitation des matières premières est liée à l'augmentation des menaces et de la violence dans la région, en particulier contre les communautés autochtones et d'ascendance africaine et les défenseurEs des droits humains. Dans son rapport "Peuples autochtones, communautés d'ascendance africaine et ressources naturelles : protection des droits humains dans le contexte des activités d'extraction, d'exploitation et de développement", la CIDH s'est prononcée sur les défis importants concernant les violations des droits humains dans l'exécution de ces projets de développement.

Ces dernières années, il est à noter une évolution importante des standards internationaux en la matière, tant dans le système universel des droits humains que dans le système interaméricain. Cela s'est accompagné d'une expansion

des pratiques des États et des entreprises, telles que les consultations avec les peuples autochtones, qui se sont révélées insuffisantes. D'une part, il y a des informations selon lesquelles de nombreuses consultations ne sont pas menées de manière libre, culturellement appropriée et informée ; d'autre part, la nécessité du consentement des populations touchées, point de départ fondamental d'un processus de consultation selon les normes interaméricaines, n'est pas respectée.

Aujourd'hui, des discussions intéressantes sont en cours concernant l'élaboration par les communautés autochtones elles-mêmes de protocoles de consultation, dont la CIDH a assuré le suivi. Il est également clair pour nous que la question des industries extractives ne peut se limiter à la consultation et au consentement, mais doit être abordée dans le cadre d'un débat plus large sur les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux des populations touchées. Il s'agit là d'un programme important que la Commission entend promouvoir avec l'appui de son Rapporteur spécial sur la question.

En célébrant cette année le 20e anniversaire de la Déclaration sur les défenseurEs des droits de l'homme, l'ONG Global Witness vient d'annoncer dans un rapport que 2017 a été l'année la plus meurtrière pour les défenseurEs de l'environnement et de la terre: que fait la CIDH pour combattre ce problème ?

Les menaces et la violence contre les défenseurEs des droits humains dans la région ont atteint des niveaux critiques, en particulier en ce qui concerne les défenseurEs de l'environnement et des terres, en opposition aux projets touristiques, énergétiques et aux activités extractives. Chaque année, un nouveau record de décès est établi pour les meurtres de défenseurEs des droits humains.

Des dizaines de personnes ont été tuées, criminalisées et harcelées pour avoir exercé leur droit de défendre les droits humains.

La CIDH est extrêmement préoccupée par cette situation et partage ses préoccupations avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. En décembre 2016, les deux organes ont décidé d'unir leurs forces et de mettre en place le Mécanisme conjoint pour la protection des défenseurEs des droits humains, qui vise à maximiser les capacités des deux institutions dans ce domaine. Le mécanisme des actions conjointes intensifie le travail accompli par les deux institutions en faveur des défenseurEs des droits humains, en tirant parti de leurs capacités nationales, régionales et internationales, en profitant de leurs forces complémentaires et en créant des liens plus forts entre leurs fonctionnaires. Ce mécanisme vise à identifier les facteurs de risque et les sources de violence à l'encontre des défenseurEs et à contribuer à leur prévention; à renforcer les actions urgentes et les mesures de précaution pour protéger les droits à la vie et à l'intégrité personnelle des défenseurEs ; à promouvoir la diffusion et l'application des standards internationaux et inter-américains des droits humains pour protéger ces défenseurEs; ainsi qu'aider au développement des politiques en la matière.

Après le lancement du mécanisme en octobre 2017, une première consultation publique et un premier atelier ont été organisés entre tous les centres de liaison nationaux et régionaux du HCDH et une réunion d'experts a été organisée pour élaborer le plan de travail du mécanisme. Parmi les résultats positifs obtenus jusqu'à présent, on peut citer l'augmentation du nombre de communiqués de presse conjoints, une plus grande collaboration dans le suivi de la situation des défenseurEs des droits humains sur le terrain et

un meilleur suivi de l'application des mesures de précaution accordées aux défenseurEs en danger, en particulier au Guatemala et au Honduras. Il est également prévu de produire un manuel de bonnes pratiques sur la protection des droits humains.

Ces deux dernières années, les violations des droits des femmes ont été un sujet très présent dans l'agenda public et médiatique et la société civile latino-américaine a joué un rôle très important en ce sens, quel est votre bilan en la matière ? Les droits des femmes dans les différents États ou au niveau régional sont-ils mieux pris en considération ?

La violence sexiste à l'égard des femmes est l'une des violations des droits humains les plus répandues dans le monde. Dans les Amériques, bien qu'elles représentent plus de la moitié de la population, les femmes continuent d'être dans une situation préoccupante de vulnérabilité, conséquence du machisme et de la misogynie enracinés dans la culture de nos pays.

Face à cette situation, les mouvements de défense des droits des femmes ont joué un rôle clé pour rendre visibles les multiples formes de violence et pour faire progresser le respect et la garantie de leurs droits. C'est pourquoi les défenseurEs des droits humains sont chaque jour victimes d'insultes, de menaces et même de meurtres. Récemment, les femmes de la région ont été les protagonistes de mouvements de grande envergure, tels que la plateforme #Niunamenos - rejetant les meurtres de femmes et l'impunité qui les entoure - ou la "vague verte" en Argentine, exigeant davantage de droits sexuels et reproductifs. Ces mouvements se sont étendus à toute la région et ont contribué à maintenir la lutte pour les droits des femmes sur les agendas nationaux et internationaux.



Mission de la CIDH au Nicaragua en 2018

Photo : CIDH, Flickr

Depuis l'adoption de la Convention de Belém do Pará, les États ont de plus en plus montré leur intention de protéger les droits des femmes. La Commission s'est félicitée des progrès accomplis dans la lutte contre l'impunité, l'élimination des stéréotypes sexistes, y compris les approches intersectorielles et la promotion de la participation politique des femmes, par exemple. Cependant, les défis qui restent à relever sont tout aussi importants. La criminalisation totale de l'avortement, les multiples obstacles à l'accès à la justice, les impacts différenciés sur les femmes qui ont des phénomènes tels que l'insécurité citoyenne ou la migration, les agressions continues contre les femmes journalistes ou la poursuite des cas de violence sexuelle dans les processus de mémoire, de vérité et de justice ne sont que quelques exemples des questions qui retiennent l'attention et la préoccu-

pation de la Commission internationale. Plus qu'un bilan positif ou négatif, nous devons nous rappeler que la violence à l'égard des femmes est une violation des droits humains et qu'en tant que telle, les États ont l'obligation de persévérer dans leurs efforts pour parvenir à son éradication.

Enfin, pourriez-vous nous dire s'il y a de " bons élèves " dans la région en matière de droits humains? Y a-t-il des raisons d'être optimistes ?

La région a réalisé des progrès significatifs au cours des dernières décennies, avec les processus de démocratisation et le renforcement de l'État de droit. Toutefois, de nombreux défis subsistent et certains reculs significatifs sont préoccupants. La CIDH comprend que tous les pays de la région sont confrontés à

des défis en matière de droits humains, sans exception, bien qu'il existe bien sûr des situations plus flagrantes et urgentes.

Je dirais que nous ne vivons pas un moment d'optimisme proprement dit, mais un moment qui exige des institutions des droits humains et de tous ceux qui sont engagés dans ce programme, une action plus efficace, articulée et consciente. Il y a des alliés et des forces en faveur des droits humains; nous devons travailler plus dur et mieux pour être en mesure de relever les défis de notre moment historique.

Interview réalisée par Gabriela Caceres et Antoniya Argirova, Action Solidarité Tiers Monde

Droits de la nature et crise environnementale

Elizabeth Bravo et Esperanza Martinez

Il y a dix ans, la Constitution équatorienne reconnaissait des droits à la nature, posant ainsi un jalon dans la législation universelle.

Dans son préambule, la Constitution dit que le peuple équatorien célèbre "la nature, la Pacha Mama, dont nous faisons partie et qui est vitale pour notre existence". Elle appelle à une nouvelle relation entre les sociétés humaines et la nature, et bien que les communautés aient le droit de bénéficier des biens de la nature et de leurs fonctions, elle établit que la nature a le droit d'avoir son existence pleinement respectée, ainsi que le maintien et la régénération de ses

cycles de vie, structures, fonctions et processus évolutifs assurés.

Un système productif ravageur

L'évolution dans la reconnaissance des droits se produit lorsque le bien protégé est en danger et à l'heure actuelle, le système urbain-agro-industriel est responsable de dommages graves et dans certains cas irréversibles à la nature. Les processus biologiques et géochimiques naturels n'auraient pas été en mesure de transformer la planète comme cela s'est produit depuis le 20^{ème} siècle, ce qui a conduit à une crise environnementale sans précédent.

Tout cela a eu des répercussions sur l'appauvrissement de la biodiversité, l'épuisement de la pêche et de l'eau propre, la destruction de la capacité de

régénération des cycles biophysiques, la pollution de toutes sortes: chimique, électromagnétique, biologique et génétique, ainsi que la transformation des écosystèmes naturels.

Le système urbain-agro-industriel non seulement "extraie" l'eau, les matériaux et l'énergie de la nature, mais il crée aussi de nouveaux éléments et produit des déchets, générant un flux de matériaux et d'énergie qui entre et qui ressort directement du système de production, engendrant différents impacts sur la nature et des transformations chez les êtres humains.

L'approche conservacionniste, une vision technocratique

Le développement théorique des droits de la nature est un domaine encore

controversé. La nature de l'approche conservacionniste est fragmentée, privilégiant la protection de taxonomies "paradigmatiques" (mammifères aquatiques, grands carnivores, espèces endémiques menacées); elle développe des propositions de zonage territorial, avec des aires protégées à proximité des zones de développement industriel.

La vision technocratique privilégie l'application de normes, de standards environnementaux, de plans de gestion et d'évaluation des risques, sans remettre en question les structures sociales et politiques ou les modèles économiques qui causent la détérioration de l'environnement.

Pour l'économie de l'environnement, la nature est un bien ou un service qui peut être transformé en marchandise. La régulation du climat, la lutte contre l'érosion, la pollinisation, la dispersion des semences et le stockage de l'eau sont négociables. Le paysage est bon pour le tourisme.

Un paradigme différent est possible : Sumak Kawsay

Un autre paradigme pour comprendre les droits de la nature est celui de Sumak Kawsay - un concept de la cosmovision andine - qui affirme que les êtres humains ont une sorte de relation et de complémentarité avec les autres êtres humains et la nature. Les droits de la nature sont également violés lorsque des mesures de précaution et de prévention ne sont pas appliquées, lorsque les dommages qui ont été causés ne sont pas restaurés.

De ce point de vue, les droits de la nature sont liés à d'autres droits, mais le système urbain-agro-industriel actuel les bafoue.

Si nous analysons le génie génétique et d'autres techniques modernes,



Photo : Acción ecológica

nous voyons comment l'altération de la structure de l'ADN produit également des changements dans son fonctionnement, entraînant de graves dysfonctionnements dans la nature et chez les humains. Les cultures transgéniques résistantes aux herbicides en sont un exemple. Des millions d'hectares de soja et de maïs reçoivent des millions de tonnes de glyphosate, affectant d'autres composantes du monde naturel : microorganismes du sol et de l'eau, plantes, pollinisateurs, sans parler des effets sur la santé humaine.

Plusieurs activités économiques modifient la structure et les fonctions des écosystèmes, comme l'exploitation minière, qui détruit toute la couche de végétation pour en arriver à la formation géologique contenant le minerai à exploiter, laissant un site ravagé où règne un paysage lunaire.

Les changements dans la structure et les fonctions de la nature ne se limitent pas à l'environnement dans lequel nous vivons: la biosphère. Avec le développement de la technologie au service du capital, nous avons pu atteindre des endroits de la planète impensables auparavant... et la nature a réagi. Le déversement de pétrole qui s'est produit aux États-Unis à la suite de l'explosion d'une plate-forme pétrolière

en eaux très profondes dans le golfe du Mexique, exploitée par BP, en est un exemple.

Face à cette réalité, nous avons proposé le Parcours pour la Vérité et la Justice.

En route pour la vérité et la justice pour la nature et les peuples

Le « Parcours pour la Vérité et la Justice pour la Nature et les Peuples » s'est rendu dans les territoires pour recueillir des informations qui permettraient d'évaluer les 10 premières années de reconnaissance constitutionnelle des Droits de la Nature. Les informations proviennent de l'analyse des dénonciations, des visites dans les différents territoires et surtout des témoignages présentés lors des auditions tenues dans le cadre du Parcours, réalisées en 2017 et 2018.

Le Parcours pour la Vérité et la Justice pour la Nature et les Peuples a donc pour vocation de revoir les politiques de l'État équatorien en matière de droits de la nature ainsi que les droits collectifs et individuels y afférents afin de générer "vérité, justice et réparation" en cas de violations des droits et ainsi prévenir leur oubli et impunité, pour que les

"Seule une culture (et une économie) qui tend à détruire l'environnement a besoin du concept de l'environnement"

dégâts causés à ces communautés et peuples de même qu'aux défenseurs de la nature puissent être réparés.

Quatre parcours territoriaux ont été organisés, sur des questions devenues une source prioritaire de dénonciations. Le parcours du Jaguar s'inspire de la figure mythique du jaguar, symbole de sagesse et de férocité lorsque la sécurité du groupe est en danger. Pour les cas miniers, le parcours de l'Anaconda retrouve la similitude de ses formes avec celles des rivières de la jungle, rivières qui ont dû recevoir des millions de barils de déchets toxiques lors des opérations pétrolières installées en Amazonie. Le parcours du Ceibo, arbre typique des forêts sèches, icône des peuples montubiens de la côte équatorienne, a été choisi pour l'agro-industrie. Pour les centres urbains, le parcours du Colibri, symbole d'un oiseau qui consomme une très grande quantité d'énergie.

Rétablir les liens rompus

Dans ce processus de recherche d'informations et de dialogues avec les organisations et les communautés, nous pouvons observer comment, en Équateur, il existe en fait diverses formes de relations avec la nature, mais aussi comment elle a été lésée et ses droits ont été bafoués.

Le Parcours pour la Vérité et la Justice pour la Nature et les Peuples a permis de faire un pas en avant dans la manière classique de traiter les questions environnementales. Il s'agit non seulement de trouver des conflits environnementaux qui se lisent comme des "échecs" de la technologie, mais aussi de rétablir des liens rompus avec la nature. Cette rupture, si l'on reprend l'hypothèse de

Boaventura de Sousa Santos, a été une des grandes défaites que nous avons connues grâce au capitalisme : "Nous fûmes séparés du monde naturel, cela a constitué une perte immense". De Sousa Santos nous rappelle que seule une culture (et une économie) qui tend à détruire l'environnement a besoin du concept de l'environnement¹.

Au cours des parcours, de profondes réflexions ont été menées sur ce que représente la nature pour les personnes qui y vivent et qui y sont liées. Pour certains, c'est "la forme de subsistance d'un peuple". D'autres communautés affirment que dans la nature " nous trouvons la médecine, la nourriture pour notre famille " mais elles affirment aussi que " cela fait partie de notre vie spirituelle. Sans elle, il n'y a pas de vie digne pour les peuples ancestraux." En ce sens, il existe une relation constante entre la nature et le sacré. Les communautés autochtones parlent de la puissance du jaguar, du peuple invisible de la jungle ou des secrets des chutes d'eau. Les rivières, les lagunes ou même les établissements humains portent le nom d'animaux ou de plantes parce qu'ils leur appartiennent ou parce qu'ils décrivent les particularités d'un territoire vivant. Les communautés se sentent DANS la nature.

Du point de vue des communautés, les impacts sont tangibles. Les activités productives chassent la faune et détruisent la flore. Dans les régions où l'agriculture intensive est pratiquée, la terre ne produit plus autant qu'auparavant. Partout on dit que le climat a changé et que les cycles agricoles et donc alimentaires ont été perturbés. Certains animaux ne se reproduisent plus, il y a moins de pluie, il y a plus de fourmis.

La destruction de la nature altère la vie de la communauté, provoquant des conflits internes, produisant dans les communautés de la colère, de la douleur, de l'impuissance, de la tristesse. Les formes de reproduction sociale touchent particulièrement la nature, dont l'être humain fait partie. Ils s'expriment au-delà des maladies ou des conflits sociaux, dans des processus de destruction et de dérèglement des processus métaboliques des écosystèmes.

Premières conclusions

Le Parcours pour la Vérité et la Justice pour la Nature et les Peuples constitue la première fois que la société d'un pays s'organise pour faire une lecture historique de la nature, parce que nous vivons dans le premier pays du monde qui a reconnu que la nature a ses propres droits.

Les parcours nous ont appris quelques leçons :

- Des victimes aux défenseurs : la nature a des défenseurEs. Si nous les considérons autrefois comme des victimes, aujourd'hui elles se positionnent comme des défenseurEs de la nature.
- Interdépendance des droits : les droits sont interdépendants et la véritable garantie réside dans la mise en relation des droits humains, des droits collectifs et ceux de la nature.
- Culture de la protection : la protection de la nature nous permet de dépasser la vision imposée d'un effondrement inévitable de la civilisation. Elle construit la solidarité face à la peur et à l'individualisme.

En 2017, le Parcours pour la Vérité et la Justice pour la Nature et les Peuples a tenu 15 auditions thématiques et régi-

onales. En 2018, les 4 sessions ont été focalisées sur la réparation : la récupération du tissu social du point de vue des femmes ; le parcours de la joie, réalisé avec les enfants ; celui sur les alternatives de production communautaire et enfin sur les autonomies pour affronter les processus systématiques de destruction, mené avec les gouvernements communautaires et locaux. Les témoignages déposés lors des auditions ont été entendus par des autorités morales équatoriennes et dans de nombreux cas également par des délégués internatio-

naux qui les ont accompagnés en tant que témoins honoraires.

Le Parcours pour la Vérité et la Justice pour la Nature et les Peuples a fait ses premiers pas en Équateur et a dépassé les frontières de son pays. Dans un monde naturel où les écosystèmes fondent, de nouveaux défis surgissent pour découvrir la vérité, travailler pour la justice et construire des scénarios de réparation. L'étape à suivre devrait être une démarche qui nous permette de construire des articulations internationales, de tisser des visions de peuples

différents, de contrebalancer les entreprises afin de surmonter les processus destructeurs et de passer à une nouvelle relation avec la nature sur un plan planétaire.

Sources:

1 Boaventura de Sousa Santos, 2018. *Los conceptos que nos faltan*

Elizabeth Bravo y Esperanza Martínez, *Acción Ecológica, Ecuador* www.accionecologica.org

Femmes et conflits éco-territoriaux

Agustina Daguerre et Clara Ruiz

"Les conflits sociaux éco-territoriaux sont le grand problème latino-américain du 21ème siècle. Le simple fait d'élever la voix contre ce modèle implique la stigmatisation, la criminalisation et la mort", Rocío Silva Santisteban.

Extractivisme. Organismes et territoires.

Nous nous trouvons dans une période de crise mondiale où l'incapacité de parvenir à un consensus est évidente, comme le respect du cadre universel pour la protection des droits humains ou l'articulation pour arrêter le changement climatique.

Le Pérou n'est plus le miracle péruvien, ambassadeur de l'exploitation minière comme moteur de développement, le Pérou est l'exemple de la dystopie minière, c'est un laboratoire où la terre, les personnes et les biens communs sont mis en vente pour répondre aux besoins d'un modèle prédateur et à court terme.

Et ces territoires à vendre ne sont pas peu nombreux : 35% des terres communales sont concédées à l'exploitation minière, des communautés qui pour la plupart n'ont même pas été consultées à ce sujet. A cela s'ajoutent les concessions pétrolières continues, les concessions gazières, les concessions forestières, les concessions de palmiers à huile, les concessions de centrales hydroélectriques... et les projets de grandes routes pour acheminer rapidement les biens naturels vers la mer (IRSA ou voies navigables).

Cette politique de promotion des investissements accroît les inégalités, retardant les droits (à la vie, à l'environnement, à la santé...) des groupes historiquement discriminés tels que les peuples autochtones et les femmes, entre autres.

Dans ce contexte, l'appareil d'État, plutôt que de protéger ses citoyens, est utilisé pour réprimer et criminaliser ceux qui s'opposent au modèle de croissance basé sur l'extractivisme¹. Ceux qui protestent, élèvent la voix ou prennent des mesures contre l'incursion sur leur territoire d'entreprises, de forces armées et de sociétés privées de sécurité, sont

criminalisées, souvent par le recours à la violence ou la déclaration de l'état d'urgence.

L'économie féministe et des courants comme l'écoféminisme soulignent que la pollution, les conflits, ne sont pas des petites erreurs ou des déséquilibres du système auxquels nous devons nous adonner pour avoir un meilleur développement, mais nous nous trouvons devant un conflit plus complexe, plus profond : nous sommes témoins de ce que certains auteurs appellent un conflit entre capital et vie³. "Le Pérou a besoin de grandir, disent-ils, mais ils oublient une question fondamentale : grandir au détriment du bien-être de qui ?

Nous partons du principe que le système néolibéral est basé sur l'exploitation des territoires et des corps. Les territoires sont l'objet et le scénario de dispute et de dépossession du modèle extractiviste patriarcal et colonial, qui considère la nature subordonnée aux besoins humains, tout comme les femmes sont considérées comme subordonnées aux hommes et à l'accumulation du capital. *Entrepueblos*⁴, main dans la main avec

ses organisations alliées, cherche à mettre les coordonnées de ces territoires, et les noms et prénoms de ceux qui sont entrés en jeu pour générer ce modèle d'exportation en développement primaire.

Violence contre les femmes et défenseurEs des droits humains

Le corps des femmes est un territoire historique en conflit avec le pouvoir patriarcal, capitaliste et colonial car il joue un rôle crucial dans la durabilité de la vie. Les multiples formes de violence à l'égard des femmes latino-américaines, telles que la violence sexuelle, le féminicide ou la stigmatisation, sont des violences historiques exercées par le patriarcat ancestral qui sont aujourd'hui amplifiées par l'extractivisme. Les femmes, dont le travail invisible et non rémunéré soutient le monde, sont confrontées à de graves situations d'injustice et d'inégalité.

Au cours de ces années, nous avons réfléchi à l'impact de la mise en œuvre de ce modèle extractiviste sur la vie des femmes au Pérou, reliant l'agenda du mouvement féministe, le mouvement des droits humains et la défense du territoire, la cosmovision andine et la cosmovision amazonienne. La recherche « Les femmes et les conflits éco territoriaux. Impacts, stratégies, résistances »⁵, élaborée par Rocío Silva Santisteban, en dialogue avec les meilleures de la pensée latino-américaine⁶, partage les expériences des femmes défenseurs, élevant leurs voix, leurs peines, leurs sentiments, leurs espoirs, contribuant ainsi à positionner leurs agendas et leurs problèmes dans un pays qui tourne le dos à la réalité de ces populations.

A partir des témoignages de femmes que nous avons accompagnées dans les différentes luttes, nous avons ordonné ce que nous savions : que les femmes sont les protagonistes avec un rôle fondamental dans les luttes pour le territoire, mais

qu'elle sont aussi celles qui souffrent le plus des impacts et des violences des stratégies de répression et de criminalisation dans la sphère publique et dans la sphère privée. Un échantillon d'entre elles sont les 10 femmes assassinées dans des contextes de conflit entre 2003 et 2017, ou les 102 femmes poursuivies pour criminalisation de la protestation au Pérou.

Cette violence à l'égard des femmes défenseurs des droits humains est exercée d'une manière qui se situe et s'adapte aux circonstances du contexte dans lequel elle prend naissance, mais le dialogue entre défenseurs, féministes et mouvement des droits humains a

permis de systématiser ces formes de violence. Parmi elles, nous soulignons les menaces (pour elles et leurs familles, parfois à contenu sexuel), les meurtres, la judiciarisation (être accusé de crimes qu'ils n'ont pas commis, et être plongé dans des processus judiciaires complexes sans ressources économiques ou professionnelles pour se défendre), les campagnes de stigmatisation et de diffamation à travers les médias, qui attaquent leur honneur, leur sexualité, leur maternité..., causant de graves préjudices psychologiques, des agressions physiques, des agressions verbales et des violences sexuelles par la police et les forces armées pendant les marches, dans les territoires militarisés et dans les situations d'urgence.

Souvent, les opposantes des industries extractives se heurtent non seulement au pouvoir des entreprises, mais aussi à un patriarcat profondément enraciné. En conséquence, elles sont attaquées à la



* Les femmes et les conflits éco territoriaux. Impacts, stratégies, résistances

fois en tant que défenseurs des droits, de la terre et des ressources naturelles, et en tant que femmes qui défient les normes sexospécifiques. Des femmes comme Yeni Cojal, Emperatriz Bolaños, Teresita Antazú, Máxima Acuña, Mirtha Vázquez, Luzmila Marroquín... font l'objet de stratégies de criminalisation, faisant de nous les sujets de lutte sans réseaux de soutien. Comme le dit la devise féministe : « Elles nous veulent seules, mais elles nous auront en commun ».

Ces formes de violence nous permettent d'élargir notre regard et de révéler le caractère structurel dans lequel il s'inscrit. Bien que la plupart des violences subies par les femmes soient perpétrées par des auteurs connus, la violence socio-environnementale se concentre sur la violence institutionnelle à laquelle nous sommes soumises. Parmi les acteurs impliqués dans les violences faites aux femmes défenseurs des droits

humains figurent les Etats (autorités, police, armée, justice, santé, etc.), les entreprises et les médias. La violence contre les femmes défenseurs des droits humains dans les sphères publique et privée est interdépendante et toujours enracinée dans les relations de pouvoir social, économique et politique.

Stratégies. Comment nous réagissons à cette situation

Un autre objectif de la recherche était de déterminer combien de ces femmes travaillent à la construction d'autres formes de pouvoir, plus empathiques, plus humaines, plus relationnelles, interdépendantes, réciproques et mutuellement bienveillantes, conscientes que sans elles, la reproduction de la vie est impossible. A Entrepueblos, nous voulons continuer à réfléchir sur la manière de construire une autre culture politique qui tienne compte des savoirs immatériels, des corps de pensée sensible, en plaçant également au centre du débat l'importance non seulement de ce que nous faisons ensemble, mais aussi de la manière dont nous le faisons, l'importance de nos pratiques devant l'hégémonie des discours et des constructions purement théoriques.

Ainsi, à partir de nos alliances, nous continuons de plaider pour soutenir les stratégies élaborées par et à partir des personnes pour se protéger et défendre leur corps et leurs territoires. Certaines de ces stratégies prennent la forme d'écoles, comme l'École d'éducation populaire Hugo Blanco, promue à Celendín par le Platanforma Interinstitutional Ceoendina-PIC et les compagnons du Programme pour la démocratie et la transformation globale - PDTG ; ou l'échange d'expériences avec d'autres organisations et femmes qui défendent le territoire comme dans le Forum social panaméricain ; ou un soutien juridique et psychosocial tel que celui fourni par Grufides, Demus ou la CNDDHHH aux défenseurEs criminalisés ; ou des

programmes radiophoniques dans les médias communautaires renforçant les capacités propres des membres des organisations et renforçant les porte-parole des femmes. Les formes sont multiples et diverses, et continuent de s'épanouir avec leurs accents différents dans chaque territoire. Bref, il s'agit de la construction de formes de vie communautaire non extractives.

Cette année marque le 20e anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme⁷ et, au Pérou ainsi que dans le reste de l'Amérique latine, les femmes défenseurs des droits humains courent le risque de montrer clairement que d'autres modèles de développement véritablement durable sont possibles.

Ces modèles permettraient aux communautés de décider de l'avenir de leurs territoires, de maintenir leurs modes de vie et de respecter leurs liens culturels et spirituels avec leurs terres et leurs ressources, selon une éthique de soins.

Nous devons faire plus de pédagogie relative à ces autres mondes et au réseau de relations interdépendantes qui rendent cette vie possible. Que nous le voulions ou non, ces autres formes de vie seront les indices, les lignes de fuite quand la planète dans sa forme actuelle nous dit que nous avons depuis longtemps dépassé ses limites. Nos sources d'eau, nos biens communs, notre autonomie et notre pouvoir de décision, notre capacité à rêver et à construire ces autres formes de vie que non seulement nous voulons, mais que nous devons rendre possibles aujourd'hui, en dépendent.

Sources:

¹ Selon le dernier rapport du Bureau du Médiateur sur les conflits sociaux, en mars 2018, il y a eu 188 conflits dans le pays, et 67% des conflits actuels sont socio-environnementaux.

² Cette idée a été développée par des auteurs comme

Raphael Hoetmer et est citée par Rocío Silva Santisteban dans la publication *Mujeres y conflictos ecoterritoriales*, dont le contenu intégral peut être consulté sur le lien suivant : <http://www.entrepueblos.org/index.php/publicaciones/3017-mujeres-y-conflictos-ecosociales>

³ Cette idée a été largement développée en Espagne par des auteurs tels que Yayo Herrero et Amaia Pérez Orozco.

⁴ Nous sommes une organisation de solidarité internationale avec 30 ans d'expérience dans les luttes des mouvements sociaux du Sud pour la défense de leurs droits.

⁵ Cette publication est promue dans le cadre d'un accord financé par l'AEICID, avec la participation de deux organisations espagnoles, membres de l'EU-LAT (Entrepueblos et Aieti), et de trois organisations péruviennes : Demus et la CMP Flora Tristán, et le coordonnateur national des droits humains.

⁶ Horacio Machado, Maristella Svampa, Eduardo Gudynas, Raúl Zibechi, Rita Segato, Claudia Korol, etc.

⁷ Selon l'AWID, les défenseurs des droits humains " sont les personnes qui défendent les droits et qui sont exposées à des risques et menaces sexospécifiques en raison de leur travail pour les droits humains et/ou en conséquence directe de leur identité sexuelle ou de leur orientation sexuelle. Ce sont des femmes qui travaillent pour les droits et la justice, y compris les droits individuels et collectifs des personnes et de la planète.

Agustina Daguerre y Clara Ruiz, *Entrepueblos*
www.entrepueblos.org

Les déplacements forcés liés à la violence: un problème urgent en Amérique centrale

Saul Baños

Le phénomène migratoire est peut-être l'une des forces motrices les plus importantes dans les processus de consolidation des cultures; cependant, au fil du temps, certaines deviennent source de collisions sociales permanentes, exemple de la difficulté à accepter l'autre comme sujet de droit. Ceci sans considérer que l'option migratoire est parfois la seule solution à la précarité sociale. Pire encore, à d'autres occasions, ce déplacement est forcé par des causes politiques et d'insécurité qui rendent l'avenir incertain pour des milliers de familles qui en viennent à émigrer au vu des différentes manifestations de la violence. Ce déplacement forcé par la violence est un phénomène qui n'est pas toujours reconnu, mais qui continue de croître en raison de la violence systématique et structurelle qui frappe certaines régions comme l'Amérique centrale, générant des déplacements internes et externes dans des conditions à haut risque. Même au-delà de l'Amérique centrale, dans la région de l'Amérique latine, il y a peu de pays comme le Honduras et la Colombie qui reconnaissent le problème. D'autres, comme le Salvador, refusent obstinément de l'admettre.

En Amérique centrale, le Salvador, le Honduras et le Guatemala comptent parmi les pays les plus violents du monde. Les groupes liés au crime organisé contrôlent des territoires spécifiques dans presque tous les départements de ces pays, et les actions de l'État ont été insuffisantes pour freiner

les tendances criminelles et garantir la sécurité des citoyens. L'un des effets les plus dévastateurs de cette situation est le déplacement forcé de familles dont la vie et l'intégrité sont menacées ou persécutées par des gangs et autres acteurs liés au crime organisé.

Les États de la région ne disposent ni de politiques ni de programmes intégraux pour faire face aux conséquences humanitaires et répondre aux besoins des victimes en matière de protection. Au

La violence a transformé le phénomène migratoire. Si les motivations économiques étaient autrefois les raisons fondamentales de la migration - et bien qu'elles persistent - la violence est venue s'ajouter aux principales motivations conduisant à quitter le pays.

Salvador et au Guatemala, les déplacements forcés provoqués par la violence généralisée ne sont pas officiellement reconnus, et au Honduras, bien qu'il y ait eu reconnaissance officielle et que des structures aient été créées pour y faire face, aucun progrès significatif en termes d'impact ni de bénéfices directs aux victimes n'a été réalisé. Sans reconnaissance officielle de ce problème, il n'est pas possible d'avoir des politiques, des programmes et des projets publics spécifiques.

Il existe des recherches pour quantifier les victimes de morts violentes ainsi que l'impact économique de la violence. Néanmoins, nous ne disposons pas

d'informations suffisantes et fiables sur le nombre de victimes des différentes formes de violence ni encore moins sur ses coûts sociaux.

La migration perenne

La migration semble faire partie de la réalité quotidienne des pays d'Amérique centrale, en particulier ceux situés dans ce que l'on appelle le Triangle du Nord: Guatemala, Honduras et le Salvador. Un grand nombre de personnes quittent ces pays pour échapper à la violence et à l'insécurité. Il y a des familles qui sont sous protection dans le cadre des programmes de réinstallation organisés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en particulier aux États-Unis et aussi au Canada.

Sur la route (principalement vers les États-Unis), les sans-papiers subissent de graves violations des droits humains, y compris des homicides, des disparitions forcées et des violences sexuelles,

ainsi que des conditions inhumaines dans les centres de détention. Un exemple dramatique est celui des 195 migrants tués à San Fernando, Tamaulipas (Mexique) et dont les corps ont été découverts dans 47 tombes clandestines en avril 2011. Les parents de migrants décédés ou disparus dénoncent un manque de conseil, de soutien et d'accompagnement de la part des gouvernements nationaux.

La violence comme un facteur clé à l'origine des déplacements

Selon la Police nationale civile -PNC- le Salvador a clôturé l'année 2017 avec

3954 homicides, soit en moyenne 11 personnes tuées chaque jour. Jusqu'à présent, de janvier à août 2018, le nombre d'homicides est de 2360. Si cette tendance se poursuit, à la fin de l'année, la moyenne de l'année précédente sera maintenue.

En général, les niveaux élevés de violence sont attribués aux activités des groupes liés aux gangs et au crime organisé. Toutefois, bien que dans une moindre mesure mais avec une tendance à la hausse, certaines actions sont perpétrées par les autorités de l'État elles-mêmes, telles que la PNC et l'armée, qui sont les institutions les plus dénoncées pour violations des droits humains devant le Bureau du Procureur de l'État pour la défense des droits humains.

Lors de sa visite dans le pays en novembre 2017, le Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Hussein a déclaré: "Au cours de mes entretiens, j'ai entendu dire combien les niveaux élevés de violence ont gravement affecté la vie des gens et j'ai remarqué comment la violence fait grimper les déplacements forcés au Salvador et les migrations.

Afin de s'attaquer pleinement à ce problème croissant, le gouvernement doit reconnaître le problème.¹ " Par la même occasion, la Haut-Commissaire a rappelé que le Salvador avait la terrifiante distinction d'avoir le taux le plus élevé de meurtres de femmes et de filles en Amérique centrale - une région où le féminicide est malheureusement déjà aussi élevé que l'impunité pour ces mêmes crimes².

La violence a donc transformé le phénomène migratoire. Si les motivations économiques étaient autrefois les raisons fondamentales de la migration - et bien qu'elles persistent - la violence est venue s'ajouter aux principales motivations conduisant à quitter le pays. D'après Amnesty International, la violence est un facteur clé d'expulsion au Salvador³.

Pour sa part, le HCR fait état d'une augmentation significative du nombre de demandes d'asile en provenance du Salvador⁴. Selon cette source, rien qu'entre 2010 et 2015, le nombre de personnes cherchant refuge et asile dans le Triangle du Nord est passé de 8 052 à 56 097, soit une augmentation de 597% en cinq ans⁵. Parmi les nouvelles demandes en 2015, la majorité (22 917

cas) provenaient de Salvadoriens⁶.

Les chiffres du déplacement

En l'absence de chiffres officiels sur les déplacements forcés, et encore moins de registres nationaux, il est nécessaire que les organisations de la société civile, nationales et même internationales, assurent le suivi de cette question. Car au-delà des chiffres, il s'agit sans aucun doute d'un phénomène important. Selon les données de l'Observatoire mondial sur les déplacements internes, entre 2014 et 2017, le nombre de personnes déplacées du fait de la violence est passé de 191 000 à 220 000⁷.

La Table ronde de la société civile contre les déplacements forcés dus à la violence et au crime organisé (un collectif créé en 2014 par un groupe d'organisations de défense des droits humains en El Salvador) a aidé 699 victimes de déplacement forcé en 2016. La majorité (83,7 %) a dû quitter son lieu d'origine en raison de menaces, d'homicides ou de tentatives d'homicide ou de blessures. Les responsables de ces atteintes sont les membres de gangs, la police nationale civile et les forces armées (8,1%) ou les groupes d'extermination (3,2%)⁸.



Photo: FESPAD

Rien qu'au premier semestre 2017, 328 victimes, 163 hommes et 168 femmes, ont été assistées. Il est très préoccupant de constater que certaines familles ont dû émigrer à la suite des agissements d'agents de l'État.

Ce qui a été fait par les organisations sociales et les organisations internationales

Dans les premiers jours d'octobre 2017, la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême de justice a ordonné l'adoption de mesures de protection en faveur de deux familles victimes de déplacements internes forcés à la suite de menaces, d'extorsions, de coups, de harcèlement et de viols par le gang Mara 18.

Les recours de constitutionnalité admis font partie d'une série d'actions d'accompagnement que les organisations sociales proposent aux victimes de déplacements forcés. Il s'agit d'un total de cinq actions en justice, dans lesquelles les familles des victimes ont réclamé la mise en place d'un programme de protection efficace et complet pour les victimes de violence dans des conditions de déplacement interne.

Face aux réponses limitées des États et au refus de reconnaître officiellement le problème du déplacement interne et son ampleur, les demandes de protection appellent à la création d'un cadre global de protection des victimes qui aille au-delà du programme actuel de protection des témoins.

La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays, Cecilia Jimenez Damary, dans son rapport préliminaire sur sa visite en El Salvador en août 2017, a soutenu que le phénomène des déplacements internes causé par la violence généralisée liée aux gangs est une crise importante et largement méconnue dans le pays, qui affecte des milliers de personnes, familles et

communautés. A cet égard, elle a appelé à la mise en place d'un cadre juridique, politique et institutionnel pour répondre spécifiquement aux besoins et à la vulnérabilité des personnes déplacées, en tant que catégorie de victimes, une tâche essentielle et toujours en suspens au Salvador.

En réponse à la décision de la Chambre constitutionnelle, la Cour interaméricaine des droits de l'homme et la Rapporteuse Cecilia Jimenez Damary ont publié le 27 octobre un communiqué commun dans lequel elle a déclaré : "Je salue ces décisions importantes et opportunes de la Chambre constitutionnelle dans ces affaires. Ces résolutions contribuent à mettre en lumière les problèmes et les nombreuses victimes cachées de la violence et des déplacements internes au Salvador qui sont extrêmement vulnérables et ont besoin de protection, de soutien et d'accès à la justice. Ces prises de conscience des lacunes du système de protection en vigueur au Salvador devraient contribuer à inciter l'État à revoir ses cadres juridique, politique et institutionnel pour la protection des droits fondamentaux de tous ceux qui sont déplacés par la violence".

Le non-reconnaissance du problème empêche l'attention intégrale aux victimes

Malgré la gravité de la situation, l'État ne reconnaît toujours pas le problème. Le vice-président de la République, Oscar Ortiz, a déclaré publiquement qu'"il y a toujours eu des déplacements"⁹. Pour sa part, la Directrice des services aux victimes du Ministère de la justice et de la sécurité publique a déclaré dans une interview que " dans certains cas de déplacement, les personnes veulent changer de maison... en profiter "; bien qu'elle ait admis que le déplacement interne ne soit pas reconnu pour des raisons politiques car son ampleur et sa durée sont plus faibles que celles mentionnées par les institutions inter-

nationales¹⁰.

Malgré cela, en mars 2018, le Ministère de la sécurité a présenté l'"Étude sur la caractérisation de la mobilité interne due à la violence au Salvador" et la "Feuille de route de coordination inter-institutionnelle pour la prise en charge globale et la protection des victimes de la migration interne due à la violence". Ces deux documents ont été présentés en coordination avec la Direction nationale de l'aide aux victimes, qui fait partie du même ministère. Comme l'a mentionné la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays: la non-reconnaissance entraîne un vide juridique qui empêche la formulation de politiques ou de programmes pour les populations déplacées. Mais la conséquence la plus grave est le manque d'attention accordée aux victimes, la non-quantification du phénomène et les rares résultats des enquêtes. L'intervention des autorités policières, la plupart du temps, s'est limitée à assurer la sécurité des personnes lorsqu'elles quittent leur domicile.

Dans la mesure où la reconnaissance de l'importance sociale du déplacement interne continue à être niée et où le manque d'informations sur ce phénomène continue de s'aggraver, il ne sera pas possible d'élaborer des politiques et des programmes solides pour aider et protéger les personnes touchées, nouvelles victimes de cette violence qui depuis longtemps est devenue structurelle dans notre région.

Sources:

1 Declaraciones del Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los Derechos Humanos Zeid Ra'ad Al Hussein al final de su misión en El Salvador. San Salvador, 17 de noviembre de 2017

2 Declaraciones del Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los Derechos Humanos

Zeid Ra'ad Al Hussein al final de su misión en El Salvador. San Salvador, 17 de noviembre de 2017

3 Amnistía Internacional: ¿Hogar dulce hogar? El papel de Honduras, Guatemala y El Salvador en la

creciente crisis de Refugiados. Amnesty International Ltd, London, 2016, página 6

4 <http://www.acnur.org/noticias/noticia/acnur-pide-accion-urgente-por-el-aumento-de-solicitudes-de-asilo-de-centroamericanos/> consultado el 04.01.2018

5 Amnistía Internacional: ¿Hogar dulce hogar? El papel de Honduras, Guatemala y El Salvador en la creciente crisis de Refugiados. Amnesty International Ltd, London, 2016, pág. 26

6 Ibid supra.

7 Internal Displacement Monitoring Centre <http://www.internal-displacement.org/countries/el-salvador/>

8 Mesa de la sociedad civil contra el desplazamiento forzado por violencia y crimen organizado: Desplazamiento interno por violencia y crimen organizado en El Salvador. Informe 2016.

9 <https://www.laprensagrafica.com/elsalvador/Desplazamientos-por-violencia-han-habido-siempre-vicepresidente-Ortiz-20170828-0032.html> consultado el 08.12.2017

10 <http://revistafactum.com/en-algunos-casos-de-desplazamiento-la-gente-quiere-cambiarse-de-casa-aprovechase/>

Saul Baños, directeur de FESPAD, Salvador

El Salvador, le lieu où les femmes ne peuvent pas désirer avoir le droit de décider

Morena Herrera

Il y a un peu plus de 20 ans, une des lois sur l'avortement les plus dures et les plus restrictives au monde a été imposée au Salvador, éliminant ainsi les exceptions à la responsabilité pénale qui existaient depuis le XIXe siècle. Parallèlement, l'article premier de la Constitution de la République a introduit l'expression "l'État reconnaît la personne humaine dès le moment de la conception". Ces changements juridiques ont favorisé une culture de punition et de criminalisation des femmes, avec de graves conséquences pour leur vie, leur santé et leurs libertés.

Votre santé d'abord.... tant que vous n'avez pas une grossesse à haut risque

Au cours des neuf dernières années, les gouvernements de gauche ont mené une réforme de la santé qui a permis d'offrir des services de santé aux communautés rurales qui en étaient dépourvues. La création des ECOS (Équipes communautaires de santé) a été le principal vecteur de cette expan-

sion de la couverture. Les campagnes de prévention sanitaire se sont multipliées, renforçant ainsi le principe selon lequel la population a droit à la santé.

Cependant, lorsque les femmes, en particulier celles qui vivent dans la pauvreté, sont confrontées à une grossesse à haut risque où le processus de gestation menace leur santé et leur vie, l'approche de prévention basée sur le moindre mal change radicalement. Là, elles et leur santé passent au second plan, les politiques et pratiques prenant une perspective pro-natale. Peu importe si sa vie est menacée ou s'il y a des séquelles prévisibles et de graves souffrances liées à la morbidité maternelle.

L'absurdité va jusqu'au refus de soins dans les urgences cliniques, comme les grossesses extra-utérines (en dehors de l'utérus), puisque le personnel médical ne peut pratiquer une intervention chirurgicale tant que le cœur du fœtus bat. Il en va de même pour les grossesses dont la formation congénitale est incompatible avec la vie extra-utérine, telles que les grossesses anencéphales, dont on sait déjà qu'elles n'ont aucune chance de survie après un accouchement. En

raison de la législation et de la crainte d'être dénoncés, les médecins refusent d'interrompre la grossesse. Peu importe les dommages que la prolongation de la grossesse peut causer à la femme, elles sont restées à l'arrière-plan.

C'est l'histoire de Beatriz

Elle vivait dans une communauté rurale, était âgée de 22 ans et avait un fils qui, il y a un an, était né prématuré avec de nombreux problèmes de santé. Suite à sa naissance, elle n'a pas choisi la stérilisation, car bien qu'elle souffrait de polyarthrite rhumatoïde avec chevauchement avec le lupus érythémateux disséminé et la néphrite lupique (albuminurie), elle voulait être mère et craignait que son premier enfant ne survive.

Sa deuxième grossesse s'est présentée avec des complications, exacerbant ses problèmes de santé. Les médecins lui ont expliqué que les chances de survie de son fils étaient nulles, qu'il était anencéphale. Aussi, compte tenu de tous ces risques, des maladies de base dont elle souffrait et des antécédents de complications pendant sa gros-



Morena Herrera

sesse précédente, Beatriz a demandé l'interruption de sa grossesse. Les médecins ont alors dit que légalement ce n'était pas permis dans le pays et que s'ils procédaient, elle et eux pourraient être poursuivis en justice.

S'accrochant à son désir de " je veux vivre ", Beatriz rencontre des organisations féministes avec lesquelles elle établit un accord de représentation pour obtenir l'autorisation légale de procéder à l'interruption de sa grossesse. Avec cet accord, il a été demandé aux médecins de mener à bien la procédure, puis, suite à leur refus, un recours a été introduit auprès de la Cour Suprême de justice. L'indifférence et l'absence de réponse institutionnelle ont forcé les organisations à une forte mobilisation sociale. D'autre part, un examen public a été ouvert où les gens ont donné leur avis - avec ou sans connaissance des circonstances spécifiques - sur la question de savoir si les médecins devaient pratiquer l'interruption de grossesse.

Plusieurs semaines ont passé et les unes des principaux journaux publiaient des voix anti-droits qui disaient "Beatriz ne le tue pas, il peut avoir tes yeux". Entre-temps, l'anxiété de Beatriz augmentait et elle s'est mise à recevoir des appels de personnes qui se disaient "pro-vie" et

qui lui proposaient de l'« aide », comme l'emmener dans un hôpital privé ou donner un emploi à son mari, si elle renonçait à sa pétition. Sa fermeté fit basculer le soutien social de son côté, la plupart des gens pensant que l'État devait procéder à l'interruption de cette grossesse.

La Cour de justice a rejeté le recours au motif que Beatriz n'était pas en danger imminent de mort. Pour leur part, et par désespoir face à l'absence de réponse positive, les organisations ont fait appel aux organismes internationaux de justice. Enfin, la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) a accordé à Beatriz des mesures de protection, créant les conditions juridiques permettant au personnel médical de procéder à l'interruption de la grossesse. Beatriz reçut de nombreuses manifestations de solidarité nationale et internationale par sa simple demande, "Je veux vivre". Parce que c'était un désir et un droit refusé.

Pendant les 81 jours d'attente, nombre de ses droits ont été violés, ce qui lui a causé d'énormes souffrances et des conséquences sanitaires qu'elle n'a jamais réussi à surmonter. Beatriz est décédée il y a près d'un an, quelques jours après que son cas ait été admis

par la CIDH. Elle n'a jamais su que son procès avait progressé, mais elle a signalé qu'elle ne voulait pas que d'autres femmes vivent ce qu'elle avait vécu.

Malheureusement, l'expérience de Beatriz n'est pas exceptionnelle au Salvador, bien qu'elle soit la plus connue à ce jour. C'est une réalité qui menace toutes les Salvadoriennes en âge de procréer qui peuvent se voir confrontées à une grossesse à risque menaçant leur santé et leur vie, mais surtout celles qui ne peuvent se permettre un voyage à l'étranger ou une intervention coûteuse et discrète dans une clinique privée. Pour elles, dans ces circonstances, l'article 65 de la Constitution signalant que « La santé des habitants de la République constitue un bien public. L'État et les particuliers sont tenus d'en assurer la préservation et la restauration » n'est pas d'application¹.

Les enfants d'abord... tant que ce ne sont pas des filles ou des adolescentes enceintes

Un autre visage du déni des droits qu'implique cette culture associée à la législation sur l'avortement est le manque d'alternatives que la société salvadorienne et l'État imposent aux filles et aux adolescentes enceintes du fait des violences sexuelles. Une fois enceintes, la seule voie qui s'offre à elles est la continuité de la grossesse. Leurs projets de vie sont alors tronqués, elles sont mises de côté et traitées comme de nouvelles mères qui ont la responsabilité d'apprendre à se soucier des autres.

On suppose que le Salvador dispose aujourd'hui d'une législation moderne qui protège les enfants et les adolescents, appelée LEPINA (loi sur la protection intégrale des enfants et des adolescents) et bien que de nombreuses responsabilités institutionnelles requises par cette loi ne soient pas remplies, elle a été largement diffusée, notamment les 7

fois où elle mentionne que la protection doit être exercée "dès le moment de la conception".

Au Salvador, il n'est pas rare de voir des filles enceintes, les registres sanitaires de contrôle prénatal parlent de filles de 9, 10 et 11 ans enceintes et assistées dans un accouchement, parfois en couple avec des hommes plus âgés. Les statistiques montrent qu'environ 1500 filles âgées de 9 à 14 ans sont enceintes chaque année et qu'environ 30% de toutes les naissances sont le fait de filles et d'adolescentes. On parle de viols collectifs et de viols par les membres de gangs. Malgré la gravité du problème, l'Assemblée législative a refusé d'examiner deux projets de loi visant à dépénaliser l'avortement dans le cas des filles et des adolescentes enceintes.

Cette situation a une conséquence encore plus grave : une augmentation des suicides chez les adolescentes enceintes. « Ce n'est pas un accident, c'est une intoxication auto-infligée », explique un médecin qui parle de la mortalité maternelle, « les filles dont la grossesse est imposée ne se tuent pas avec une arme à feu ou un couteau, elles s'empoisonnent ». Aujourd'hui, c'est la principale cause de mortalité maternelle chez les adolescentes. »

Peu importe ce qui s'est passé... si elle a l'air avoir avorté, c'est une criminelle

La pénalisation de l'avortement génère une culture qui criminalise les femmes. Ceci ne touche pas seulement le Salvador puisque tous les pays qui érigent l'avortement en crime dans leur code pénal sont confrontés à ce phénomène. Ce qui est assez exceptionnel dans le système judiciaire salvadorien, c'est que les femmes qui n'ont rien fait pour interrompre leur grossesse, mais qui font face à des complications obstétriques à un stade avancé de leur processus de gestation ou qui ont accouché à l'extérieur de

l'hôpital à l'improviste où le nouveau-né est mort et qui arrivent dans les hôpitaux publics avec des hémorragies sévères, sont initialement accusées d'avortement et ensuite condamnées pour homicide volontaire avec circonstances aggravantes, passible de 30 à 40 ans de prison.

Bien que cela se produise depuis que la loi sur l'avortement a été modifiée en 1998, ce n'est qu'en 2009 qu'il a commencé à être reconnu comme un problème reflétant une violation systématique des droits des femmes. Cette année-là, on a accordé à une femme condamnée à 30 ans de prison une révision de sa peine, sa libération et la reconnaissance d'une erreur judiciaire.

La campagne " Une fleur pour les 17, ne laissons pas leur vie se flétrir " ², qui a appelé en 2014 à la libération de dix-sept femmes purgeant des peines de 30 ans et plus en prison, a souligné la violation flagrante des droits procéduraux de femmes initialement accusées d'avortement, qui sont transférées directement d'hôpital en prison et ne comprennent souvent pas ce qui leur est arrivé. Elles ne comprennent pas qu'elles n'ont jamais eu le droit d'être présumées innocentes, parce qu'elles ont déjà été condamnées car considérées dans la pratique comme "suspectes d'avortement".

Plus de 20 femmes ont retrouvé leur liberté grâce aux luttes sociales et aux diverses stratégies juridiques promues par les organisations. Mais presque le même nombre d'entre elles est toujours en prison et certaines sont sur le point d'être condamnées. Il y a encore des plaintes dans les hôpitaux publics, car bien qu'une organisation de médecins ait été formée en faveur de la vie et de la santé des femmes³, il y a encore des opérateurs de santé qui violent le secret professionnel et parfois par peur, dénoncent leurs patients.

Imelda Palacios est actuellement confrontée à un processus de criminalisation de ce type. Sa fille n'est pas morte, elle a survécu après avoir vu le jour dans la fosse septique de sa maison dans une communauté rurale. Le bébé a été secouru, va bien et a été pris en charge par sa grand-mère maternelle. Imelda est arrivée à l'hôpital saignant et anémique. Elle ne savait pas qu'elle était enceinte, elle avait 18 ans à l'époque. Elle était étudiante et semblait très calme. Peu de temps après, elle a expliqué avoir été abusée par son beau-père depuis l'âge de 12 ans, qu'il l'avait menacée pour ne pas qu'elle le dise. Bien qu'il ait été prouvé que la grossesse était le résultat du viol du beau-père, le juge et tout l'appareil judiciaire refusent de reconnaître que les silences d'Imelda étaient déterminés par la peur et sa victimisation.

C'est ainsi que la criminalisation des femmes se fait dans ce pays, seules les luttes sociales et la solidarité internationale réussiront à changer cette culture et cette législation qui nuit tant aux femmes. En attendant, Imelda ne peut qu'espérer, elle n'a pas le droit de décider !

Sources:

¹ Article 65 de la Constitución de la República de El Salvador.

² La campagne qui s'appelle dorénavant « Les 17 et plus » a été promue par le « Groupement citoyen pour la dépénalisation de l'avortement thérapeutique, éthique et eugénique » au Salvador et a été soutenue par des nombreuses organisations sociales nationales et internationales, y inclus Amnistie Internationale et CEJIL.

³ L'Union de médecins pour la santé et la vie des femmes a été formée en 2017.

Morena Herrera, membre de Colectiva Feminista para el Desarrollo Local

Procès Chevron – Texaco : le jugement d'un tribunal d'arbitrage menace l'accès à la justice pour les victimes

Le périple des personnes affectées par la pollution causée par Chevron- Texaco en Equateur se poursuit. Un tribunal d'arbitrage vient d'annuler la sentence obtenue par les victimes au bout de 25 ans de batailles judiciaires qui condamnaient la compagnie pétrolière à payer 9,5 milliards de dollars pour réparer le dommage causé en Amazonie. Goliath a-t-il fini par gagner ? Un billet signé Pablo Fajardo, membre d'UDAPT (Union des affectés par Texaco) et avocat représentant une partie des victimes.

Pablo Fajardo

En novembre 1993, un groupe de citoyens a collectivement engagé la poursuite contre Texaco, pour tous les dommages causés dans notre Amazonie. Nous avons initié cette action aux Etats-Unis, sous la forme d'un recours collectif. Chevron a demandé que l'affaire soit portée devant les tribunaux en Equateur et après 9 ans de bataille, la compagnie pétrolière a eu gain de cause et l'affaire a été transférée en Equateur, comme Chevron le demandait.

En 2003, déjà en Equateur, nous avons entamé une action en justice appelée « Acción Popular ». En 2011, après avoir apporté la preuve du crime de Chevron, après avoir démontré les dommages à la nature, à la vie, à la culture des

De 1964 à 1992, Texaco, une compagnie pétrolière basée aux Etats-Unis, a extrait du pétrole dans la forêt amazonienne de l'Equateur, laissant derrière elle plus de 1000 bassins toxiques remplis de pétrole qui ont contaminé les eaux et les sols de la région. En plus d'avoir détruit l'environnement, ces dégâts ont provoqué des taux élevés de cancer et de mortalité au sein de la population locale.

peuples, après avoir accumulé plus de 215 000 pages de preuves solides contre Chevron, le juge de Sucumbíos a déclaré Chevron coupable et a condamné la Compagnie pétrolière à payer 9,5 milliards de dollars pour réparer le dommage causé en Amazonie. Cette sentence a fait l'objet d'un appel de la part de Chevron et en janvier 2012, la Cour d'appel de Sucumbíos a ratifiée la sentence. Chevron a fait appel devant la Cour nationale de justice et en novembre 2013, les juges de cette cour ont également ratifié la sentence contre Chevron. En dernier ressort, Chevron a fait appel devant la Cour constitutionnelle, faisant valoir que ses droits auraient été violés au cours de la procédure. Les 9 juges de la Cour constitutionnelle ont analysé l'affaire et n'ont pas trouvé un seul fait qui pouvait justifier l'annulation de la sentence. Le 10 juillet 2018, la sentence contre Chevron a été ratifiée. C'était le dernier recours existant. Les plaignants, regroupés au sein de l'UDAPT, ont gagné définitivement l'affaire devant les tribunaux équatoriens, tribunal que Chevron a elle-même préféré. Les juges des différentes décisions judiciaires expliquaient comment Chevron a détruit l'Amazonie, comment elle a démoli la vie de plus de 2 000 personnes qui sont mortes des suites de cancers liés aux dommages causés par la compagnie pétrolière. Le plus grand

cas de lutte pour les droits humains en Equateur a donné de l'espoir aux peuples du monde qui luttent contre les crimes et l'impunité des grandes entreprises.

Mais parallèlement à l'affaire judiciaire, Chevron a mené plusieurs actions contre les plaignants et contre l'Etat équatorien. D'une part, des campagnes de communication visant à discréditer l'Etat et du lobbying pour l'affecter économiquement. D'autre part, la compagnie a entamé une série d'actions en justice contre les dirigeants qui défendent et combattent aux côtés des peuples qui ont subi des dommages liés aux opérations de Chevron. Dans notre cas, les actions ont été et sont : actions judiciaires, diffamation, pression économique, menaces, persécution, espionnage, etc..

Enfin, Chevron a aussi demandé trois arbitrages internationaux. La principale accusation de Chevron était que la compagnie pétrolière n'a pas pu se défendre adéquatement, qu'il y a eu fraude, que les plaignants ont corrompu un juge en lui versant 500.000 \$, c'est-à-dire qu'il y aurait eu déni de justice et fraude.

Le bureau du procureur général de l'Equateur a démontré que ce n'était pas le cas, il a même réussi à faire venir

les membres du tribunal d'arbitrage dans la zone affectée. Même le témoin principal de Chevron concernant la fraude alléguée a avoué avoir menti parce que Chevron le payait. Toutefois, le 7 septembre 2018, une sentence arbitrale prononcée en faveur de Chevron et contre l'Etat équatorien a été rendue publique. Ce qui démontre que le problème n'est pas la qualité technique de la défense, mais le système d'arbitrage lui-même qui vient en aide aux multinationales lorsqu'un système judiciaire les charge, sans prendre en compte la violation des droits humains par la compagnie multinationale. Et

plaignants du Lago Agrio de chercher à faire exécuter la sentence en dehors de l'Equateur.

En outre, le groupe d'arbitres stipule que l'Equateur doit réparer les dommages causés à Chevron et doit s'acquitter d'une sanction pécuniaire pour réparer le préjudice subi. Ces dispositions sont totalement hors la loi. Le tribunal ordonne à l'Etat équatorien de violer sa propre Constitution républicaine et les droits humains et constitutionnels les plus fondamentaux de plus de 30 000 indigènes et paysans. En bref, il s'agit d'une sentence illégale et hors la loi

Chevron pour mettre un terme à la bataille de l'UDAPT, qui se mène depuis 25 ans.

Comme nous pouvons le constater, notre lutte est une lutte pour les droits humains et environnementaux de plus de 30 000 personnes de 6 peuples indigènes et de paysans. Nous nous sommes battus pour que l'Amazonie équatorienne soit remise à l'état antérieur. Pour que Chevron paye pour son crime. Nous avons mené ce combat avec brio et nous avons gagné devant les tribunaux équatoriens. L'action d'homologation de la sentence est encore en suspens et se déroule hors de l'Equateur. L'un des États où l'homologation est demandée est le Canada.

Mais au Canada aussi, nous nous heurtons à des obstacles. Dans le cas qui nous concerne, la question la plus essentielle est la division des actifs de Chevron. Pour la compagnie pétrolière, les actifs qui existent au Canada appartiennent à Chevron Canada, qui théoriquement est une compagnie autonome et indépendante de Chevron Corporation. Lors du procès nous avons démontré qu'il s'agit d'une fiction et que Chevron Canada est assujettie, sur les plans économique, juridique et opérationnel,

à Chevron Corporation. Nous avons montré que cette répartition des richesses n'existe pas, qu'il s'agit d'une seule entité. Cependant, les juges canadiens, en deuxième instance, ont accepté l'argument de Chevron. En plus, pour avoir le droit d'aller en appel auprès de la Cour suprême du Canada nous devons payer la somme de 350.000 dollars canadiens. Notez que notre lutte est pour le bien commun,



Photo : Akimistar

peu importe la légalité ou non des sentences et des agissements de la multinationale, ce qui importe, c'est comment la sauver de la justice. Dans la sentence arbitrale, les arbitres imposent entre autres à l'Equateur a. Que le Gouvernement équatorien annule la sentence que les plaignants ont légalement obtenue contre Chevron.

b. Que l'Etat équatorien empêche les

qui compromet gravement la sécurité juridique de l'Equateur.

Pour UDAPT, la chose la plus sérieuse, outre la sentence arbitrale, est la position du gouvernement équatorien qui, sans aucune riposte, a exprimé sa volonté d'accepter la sentence arbitrale. En d'autres termes, le Gouvernement équatorien est prêt à violer le cadre juridique équatorien et à rejoindre

Comme on peut le constater, nous sommes en présence d'un système invisible et abstrait qui permet aux sociétés multinationales d'échapper à la justice, d'obtenir l'impunité, d'attaquer leurs victimes et de les transformer en délinquants.

c'est pour la vie, c'est pour l'Amazonie. Ce n'est pas un combat pour enrichir des particuliers. De plus, les peuples indigènes n'ont pas d'argent et malgré cela, la justice canadienne nous somme de payer pour pouvoir continuer à rêver de justice.

Comme on peut le constater, nous sommes en présence d'un système invisible et abstrait qui permet aux sociétés multinationales d'échapper à la justice, d'obtenir l'impunité, d'attaquer

leurs victimes et de les transformer en délinquants. Nous ne voulons pas ce système de justice, mais c'est celui qui existe et que nous devons changer.

UDAPT continuera à se battre pour l'accès à la justice. Si l'État équatorien décide d'entraver notre accès à la justice, de nous persécuter et nous emprisonner pour nous neutraliser, nous prendrons le risque de continuer à lutter pour l'accès à la justice et la réparation. Nous ne pouvons pas laisser

notre Amazonie, nos communautés indigènes et paysannes continuer à être victimes de la criminalité des entreprises, maintenant avec la complicité de l'État.

Pablo Fajardo, UDAPT, Equateur

Le conflit au Nicaragua

Jean Feyder

Plusieurs centaines de personnes sont mortes au Nicaragua au cours des manifestations qui ont eu lieu ces derniers mois. Quelque 2000 ont été blessées. Ce qui peut surprendre alors que le Nicaragua a toujours été un des pays les moins violents de l'Amérique Centrale contrairement à ses voisins, le Honduras, le Guatemala ou le Salvador. Frères des Hommes, Terres des Hommes, Action Solidarité Tiers Monde, Amnesty International, Fairtrade et le Cercle de Coopération ont accueilli le 25 juillet dernier, y compris pour un déjeuner-débat au CITIM, deux Nicaraguayens, universitaires, activistes représentants de la caravane informative de solidarité internationale avec le Nicaragua.

En été 2014, j'ai pu visiter ce pays en participant au voyage qu'y a organisé

Fairtrade Luxembourg qui coopère avec une coopérative de café à Jinotega . Nicaragua a une population de près de 6 millions d'habitants qui est très jeune: sur dix habitants quatre ont moins de dix-huit ans.

Suivent un rappel de l'histoire de ce pays et une analyse du conflit.

Un pays longtemps contrôlé par les États-Unis

Depuis son indépendance en 1821, la situation du Nicaragua a toujours été étroitement contrôlée par les États-Unis. Ainsi, deux invasions par la marine nord-américaine ont eu lieu en 1910 puis en 1912. L'occupation américaine dure jusqu'en 1933. Elle a provoqué l'opposition armée de la paysannerie conduite par Augusto César Sandino, devenu héros national. En 1933, les États-Unis se retirent après avoir laissé

le contrôle politique à Anastasio Somoza Garcías et à sa garde nationale. En 1934, a débuté une dictature qui, après l'exécution du Président en 1956, s'est poursuivie sous son fils jusqu'en 1979.

La révolution sandiniste

Cette année-là, la révolution sandiniste, conduite par le Front Sandiniste de Libération Nationale (FSLN), a renversé la dictature d'Anastasio Somoza. Cette révolution a suscité beaucoup de sympathie, souvent de l'enthousiasme, dans le monde entier. Une croisade nationale d'alphabétisation fait chuter l'analphabétisme de 54% à 12%. Pour la première fois, les soins médicaux deviennent accessibles à une majorité de la population. Les terres et les biens du dictateur Somoza et de son clan sont nationalisés. Est entreprise une réforme agraire restée imparfaite et incomplète. Un processus de justice sociale et

d'organisation directe du peuple est lancé, sans précédent dans l'histoire du Nicaragua et de l'Amérique Latine.

En pleine guerre froide, le Nicaragua devient alors la victime d'une agression cruelle par des forces contre-révolutionnaires soutenues par les États-Unis. A partir du Honduras voisin, les « contras » s'avancent sur territoire nicaraguayen et commettent les pires crimes contre la société civile, en violation flagrante du droit international. Le pays est ruiné. En 1986, la Cour internationale de justice de La Haye condamne les États-Unis à payer une indemnisation de dix-sept milliards de dollars au Nicaragua. La peine n'a jamais été versée.

30 000 personnes perdent leur vie dans un combat inégal. Épuisés par ce long conflit, les Nicaraguayens, lors des élections de 1990, permettent à la droite de prendre le pouvoir. Violeta Chamorro devient Présidente, suivie par les Présidents Aleman et Bolanos. S'ensuivent seize années de politiques néolibérales qui ravagent et appauvrissent à leur tour le pays. Quelque trois cents petites entreprises étatiques sont privatisées tout comme l'électricité, le téléphone et l'eau. La réduction des dépenses de l'État est drastique. La bourgeoisie nationale, déjà faible, est pratiquement liquidée. L'agriculture est négligée. Nombre de réformes réalisées par les sandinistes sont annulées.

Retour au pouvoir de Daniel Ortega

Daniel Ortega, un dirigeant sandiniste, gagne les élections à la présidence en 2006 avec près de trente-huit % des suffrages. Il est réélu en 2011 avec soixante-deux % des voix. Il mène une politique en deux volets: d'une part, il poursuit la politique d'austérité de ses prédécesseurs, conforme aux intérêts du secteur privé, des investisseurs étrangers, de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. D'autre

part, il opère un virage spectaculaire en engageant de fortes dépenses à caractère social en faveur des plus pauvres, qui représentent l'immense majorité de la population. Les programmes sociaux sont nombreux et réels: alphabétisation, éducation, gratuité des soins de santé, réduction de la pauvreté et de la faim. Certains critiques mettent en cause le clientélisme et le manque de transparence dans la distribution de ces fonds par le parti sandiniste. Longtemps, le Venezuela a cofinancé une bonne partie de ces programmes en mettant à la disposition jusqu'à 485 millions de dollars par an.

Le Nicaragua est un pays partenaire de la coopération luxembourgeoise. Il développe également une forte coopération avec l'Union européenne. En 2007, Daniel Ortega fait entrer le Nicaragua dans l'« Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique » (ALBA). Il renforce les relations avec les pays de l'Amérique Latine.

Le chômage et la pauvreté obligent nombre de jeunes à quitter le pays à la recherche d'un travail. Quelque 500 000 ont trouvé un emploi au Costa Rica, pays voisin. Ils offrent, par l'envoi de fonds, une aide précieuse à leurs familles.

Si Daniel Ortega est resté populaire auprès des Nicaraguayens pauvres, la classe moyenne s'est montrée de plus en plus déçue par le style autoritaire et peu transparent de son gouvernement. Des critiques mettent en cause le détournement de fonds publics en faveur d'entreprises privées contrôlées par la famille de Daniel Ortega et ses amis. Ainsi, la chaîne de télévision publique, Canal 6, et plusieurs chaînes privées appartiennent à ses fils Maurice, Daniel et Juan Carlos. Son fils Rafael dirige la société étatique de pétrole.

Après un changement de la constitution approuvé par le parlement, Daniel Ortega a pu se présenter à une troisième élection

présidentielle en novembre 2016. Son épouse, Rosario Murillo, s'est présentée comme candidate à la vice-présidence. Il a gagné ces élections avec soixante-douze % des voix. L'opposition est restée divisée. La participation a été plus faible que lors des élections précédentes. Des observateurs internationaux n'avaient pas été admis à ces élections.

Le conflit actuel : Il n'y a pas des innocents

Le conflit a commencé en avril dernier lorsque le Fonds Monétaire International a demandé au gouvernement une réforme en profondeur du système de sécurité sociale. Le gouvernement a avancé une réforme nettement plus légère. Celle-ci a alors provoqué le début des manifestations ce qui a conduit le gouvernement à retirer sa proposition. Malgré cela, les manifestations ont continué. Lorsque, progressivement, le conflit et la répression ont pris de l'ampleur, les manifestants ont demandé sinon la chute du gouvernement du moins la tenue d'élections avancées de 2021 à 2019. Ce que le gouvernement a refusé.

Plusieurs de ses soutiens traditionnels ont lâché Daniel Ortega, d'abord l'Église catholique, ensuite les patrons, enfin les États-Unis pouvant longtemps estimer que sa politique néolibérale était dans leur intérêt.

Un dialogue a eu lieu entre le gouvernement et l'Alliance citoyenne pour la justice et la démocratie, avec la médiation de l'Église catholique. Sans résultat jusqu'à présent alors que la neutralité de l'Église a été mis en doute par le gouvernement.

La plupart des médias ont pris position en faveur des protestations « légitimes » des étudiants et ont rendu « la dictature » d'Ortega et de son épouse Murillo responsable des massacres qui ont eu

lieu. Ont été accusées en particulier les « turbas sandinistas », des groupes paramilitaires, sur lesquels le gouvernement s'est appuyé. Un rapport d'Amnesty International accuse le gouvernement d'avoir fait un usage disproportionné de violence et que, dans un grand nombre de cas, les milices citoyennes et la police nationale ont délibérément tué. Camilo E. Mejía, ancien prisonnier d'opinion ayant reçu le soutien d'Amnesty International, a mis en doute l'objectivité de ce rapport qui d'après lui s'est appuyé sur les rapports d'organisations nord-américaines.

L'autre version du conflit

Selon une autre version du conflit, celui-ci a aussi ou même avant tout été nourri par des acteurs politiques qui visent le changement de régime en exploitant les manifestations de masse à des fins de déstabilisation? Comment l'usage de certaines armes par les opposants peut-il s'expliquer? Et les pillages et les destructions comme l'incendie des installations de la radio Ya, une coopérative rurale et la démolition de la façade du stade national de baseball.

Les protestations n'ont pas seulement été spontanées. Il y aurait bien des indications que des organisations conduites par les États-Unis ont attendu le moment adéquat pour créer le chaos, pour renforcer les contradictions et pour déstabiliser le gouvernement issu des dernières élections. Un scénario similaire s'est déroulé notamment entre avril et juin 2017 au Venezuela. « Libérer » le Nicaragua, tout comme Cuba et le Venezuela, a été la proposition du Vice-Président américain Mike Pence, selon le « Jornal do Brasil » du 2 mai dernier.

A l'appui de ces affirmations sont mentionnées les activités d'USAID, du National Democratic Institute (NDI) et de la National Endowment for Democracy (NED) appuyés et financés par la CIA. Depuis 2015, les États-Unis ont élargi leurs activités au Nicaragua

notamment pour la promotion de cours de leadership. Selon Global Research, une organisation de recherche internationale, établie au Canada, la NED a fourni plus de 4,4 millions de dollars depuis 2014 pour construire l'opposition au Nicaragua, plus de 700 000 pour la seule année 2017. Des centaines d'ONG, d'universités et de partis politiques reçoivent ainsi de l'argent et du matériel de ces organisations. Nous avons plus de 2 000 jeunes dirigeants au Nicaragua qui ont de l'influence sur la société civile, dit l'organisation étasunienne Institut National Démocratique (NDI) sur son site.

Si un certain nombre de personnalités et d'intellectuels de divers pays latino-américains ont pris position en faveur des manifestants, certaines organisations comme La Via Campesina ont dénoncé la violence mais sans prendre position pour un des deux camps. Le Guardian a mis en doute la pertinence d'avancer la date des prochaines élections prévues pour 2021, alors qu'aucun parti d'opposition sérieux n'apparaît et

Dans un communiqué du 20 juillet dernier, le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, et le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Romain Schneider, expriment leur vive préoccupation face à la détérioration de la situation au Nicaragua et condamnent avec force l'escalade de la violence, la répression et les détentions arbitraires. Les ministres présentent leurs condoléances aux victimes et demandent que les responsables des violences soient traduits en justice. Comme l'Union européenne, le Luxembourg appelle les différentes parties au Nicaragua à mettre fin immédiatement aux violences et à respecter les droits humains, et souligne la nécessité de mettre en œuvre toutes les recommandations de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH).

qu'Ortega pourrait bien gagner de telles élections anticipées.

Du 15 au 17 juillet dernier s'est réuni à La Havane le Foro de Sao Paulo fondé en 1990 par Fidel Castro et Ignacio Lula, dirigeant à l'époque du parti des travailleurs au Brésil. A ce Forum ont pris part les chefs de gouvernement des pays membres de l'ALBA, Dilma Rousseff à côté de 625 délégués appartenant à 168 organisations, partis politiques et mouvements sociaux. Ignoré par les médias, ce forum a pris clairement position en faveur du gouvernement de Daniel Ortega et a « rejeté de manière énergique la politique interventionniste des États-Unis dans les affaires internes du Nicaragua ».

La violence et la répression sont à condamner, justice doit être rendue aux victimes. Espérons que les Nicaraguayens arrivent à un vrai dialogue et à trouver une solution pacifique au conflit, sans interférence étrangère. Les événements qui se sont passés au Venezuela depuis 2017 et la campagne politique, économique et médiatique criminelle en cours orchestrée par les États-Unis contre ce pays, doivent en même temps nous rendre prudents quant à la véracité de nombre d'informations qui circulent sur les pays de l'Amérique Latine en général et le Nicaragua en particulier.

Jean Feyder, Ancien Ambassadeur du Luxembourg auprès des Nations Unies

Nicaragua: "Chaque habitant d'un quartier, d'une municipalité ou d'un village est un activiste des droits humains".

Le Nicaragua, un des sept pays partenaires de la coopération luxembourgeoise, vit depuis mi-avril des violences contre la population qui s'insurge contre le népotisme du couple présidentiel Ortega-Murillo. Afin d'informer la population luxembourgeoise de cette situation de violation des droits humains, Frères des Hommes, Terre des Hommes, Action Solidarité Tiers Monde, Amnesty International, Fairtrade et le Cercle de Coopération ont invité fin juillet deux jeunes universitaires et activistes, Yerling Aguilera et Fidel Ernesto Narvaez, membres de la caravane informative de solidarité internationale avec le Nicaragua. Les propos qui suivent ont été recueillis le 27 juillet 2018.

Interview réalisée par Magali Paulus

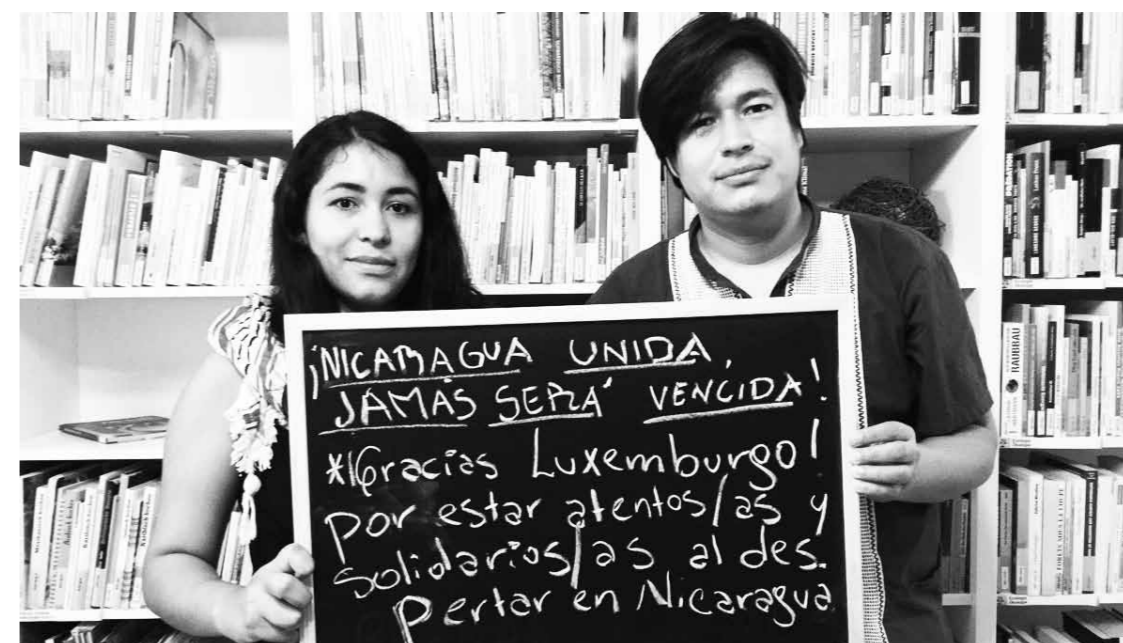
Quel est le but de la caravane informative de solidarité internationale avec le Nicaragua?

Yerling Aguilera – La caravane est de la même nature que les mobilisations au Nicaragua parce qu'elle est une initiative autoconvoquée de quelques personnes qui avaient le sentiment qu'il y avait

peu d'information sur la situation au Nicaragua. Nous avons quelques axes de travail qui se sont élargis avec le temps et le chemin parcouru. Au début, nous avons commencé à fournir des informations aux médias à partir de ce vide que nous avons identifié. Ensuite, nous avons élargi nos activités en collaborant avec des organisations des droits humains ici en Europe et en prenant contact avec des groupes politiques plus progressistes, car nous avons jugé nécessaire de contester cette situation à partir de la gauche. Nous estimons donc que le fait d'élargir la

contestation et d'avoir obtenu le soutien de groupes de gauche constitue un exploit. Une autre réalisation a également été d'obtenir le positionnement de certaines instances politiques, comme des conseils municipaux ou le congrès en Espagne.

Fidel Ernesto Narvaez – L'une des principales réalisations a été d'aider à « reconfigurer » les émigrés nicaraguayens afin qu'ils se rendent compte qu'ils ont la possibilité de faire partie d'un processus historique interne à travers les actions



Yerling Aguilera et Fidel Ernesto Narvaez

Photo : Frères des Hommes Luxembourg

qu'ils entreprennent à l'étranger. Ce réexamen s'inscrit dans le cadre de l'institutionnalisation de la migration nicaraguayenne en tant que diaspora politique, c'est-à-dire les migrants économiques ont acquis une nouvelle dimension politique - non seulement on quitte le pays à la recherche d'une vie meilleure, mais on le quitte aussi en devenant un acteur politique pouvant qui peut changer les choses et internationaliser l'action politique.

Suite à la rencontre avec le ministère de la coopération, que pensez-vous de la position actuelle du gouvernement luxembourgeois ?

YA – Nous considérons comme positif que la coopération luxembourgeoise ait temporairement gelé ses déboursements directs au gouvernement nicaraguayens. On s'attendait à une impulsion plus forte de la part du gouvernement luxembourgeois, en soutenant par exemple les actions en faveur des droits humains qui ont été mises en place au Costa Rica pour venir en aide aux personnes déplacées par la situation de violence politique.

FE – La notion de coopération internationale avec le Nicaragua évolue et il est non seulement nécessaire de communiquer et de geler les fonds, mais aussi de jouer un rôle plus actif, voire avant-gardiste dans la défense des droits humains.

Quelles sont les solutions à la crise ?

YA – Évidemment, nous estimons que pour que le Nicaragua redevienne une démocratie, avec un système judiciaire qui fonctionne, le départ d'Ortega est nécessaire. Mais il est également nécessaire que dans ce processus nous puissions visualiser les acteurs et les systèmes qui ont contribué à marginaliser les sujets politiques populaires. Ensuite,

il faudra aussi articuler les bases qui ont déjà été mises en place au Nicaragua : depuis le mois d'avril une démocratisation par le bas a lieu et elle est menée à partir du démantèlement des institutions qui selon la population ne fonctionnent plus.

FE – En trois mois, nous avons réussi à déclencher ? une révolution éthique. Et, sur la base de l'éthique, nous avons démontré que le gouvernement est en dehors du cadre de la légalité. Nous devons saisir cette opportunité et poursuivre une critique d'ordre systémique et non pas seulement d'ordre politique. Pour que la mobilisation ne soit pas récupérée par d'autres acteurs, à partir de maintenant, tous les efforts doivent porter sur la création d'un mouvement révolutionnaire historique et l'union des peuples avec cette hyperactivité que nous avons dans les tranchées, sur les barricades et dans les rues. Si avec toute cette mobilisation nous pouvons réorganiser théoriquement, politiquement et idéologiquement, la bataille sera définitivement gagnée parce que nous aurons changé la structure de notre société, pas seulement un gouvernement pour en former un autre.

Quels sont les antécédents du conflit ?

FE – Le Nicaragua est longtemps resté silencieux, mais ce silence ne signifie pas qu'il n'y a pas eu un germe de pensée ou d'introspection critique. Maintenant, ce qu'il faut mentionner, c'est que lorsque nous sommes sortis dans la rue, nous l'avons fait de façon transversale. Alors je crois que nous n'émettons pas de bruit, mais nous nous contentons de danser comme le font les abeilles ; cette danse est la barricade : nous élevons la barricade, les mortiers, les bruits, les slogans, les chansons, les poèmes, etc. C'est notre style de danse pour communiquer collectivement. En d'autres termes, ce qui a exercé une telle pression sur le gouvernement, c'est le soulèvement du peuple entier, ce qui a donné un caractère

spontané aux manifestations. Mais il n'y avait pas de spontanéité, c'était un travail préalable de bouillonnement de toute cette injustice en matière de salaires, de droits sociaux, de pensions, de politiques publiques, toute cette suite d'injustices que nous avons observée. Nous pourrions énumérer chacune d'entre elles : la réforme de la Constitution, les pactes politiques, la réforme de la loi électorale, la question de la confiscation de 5% des retraités, le gel du salaire minimum, le prix du panier de base, la migration économique, la pression fiscale zéro sur le grand capital etc. Il me semble important de mentionner ce genre de langage (ou de danse), que nous, en tant que peuple, avons communiqué, manifesté et exprimé face au gouvernement, à l'unisson et avec force. En conclusion, le Nicaragua a sa propre forme d'expression politique qui n'est pas similaire à celle de ses voisins, mais qui, sous la pression politique, va à l'encontre d'une réalité qui est la même que celle d'un voisin.

YA – Au Nicaragua, les gens avaient l'impression que le gouvernement était incapable, par exemple, de résoudre certains problèmes. Donc, les gens ont commencé à rejoindre le mouvement, de plus en plus chaque jour, parce qu'ils ont vu que la réponse du gouvernement devant la mobilisation des universités a été une réaction violente et qu'il était incapable de répondre à la demande de dialogue. Ils se sont rendu compte qu'ils étaient face à un gouvernement illégitime, un gouvernement illégitime qui ne peut plus rien faire s'il ne tue pas, s'il n'envoie pas un groupe de police ou un groupe para-policiers. C'est pourquoi après les premiers décès on s'est aperçu que la bulle de sécurité s'était brisée. Puis on est évidemment passé à un niveau plus intime car on savait que son environnement (et sa propre vie) est en danger. C'est lorsqu'on perçoit l'immédiateté du conflit qu'on se mobilise.

A quel moment avez-vous réalisé qu'il ne s'agissait pas seulement d'une mobilisation d'un ou deux jours, mais d'un mouvement qui s'est inscrit dans la durée et qui est devenu un mouvement populaire global demandant le départ d'Ortega ?

YA – Pour moi, il y avait plusieurs signes : le premier, le plus évident, comme je l'ai dit à un autre moment, c'était la mobilisation des universités. Les universités étaient gangrenées par ce parti, ce gouvernement et ce système familial et elles n'avaient pas beaucoup de place pour l'autonomie ou la mobilisation. Si un groupe d'étudiants a réussi à se faire entendre, c'est qu'il y avait aussi un malaise accumulé dans les universités. Historiquement, les étudiants ont été des acteurs politiques très actifs au Nicaragua.

Le second était le fait de voir que les bastions sandinistes ou plutôt de l'orteguisme s'élevaient. Nous savions alors que nous nous trouvions face à un scénario où les mêmes personnes qui avaient eu dans le passé de la sympathie pour Daniel Ortega étaient en train de prendre leurs distances. Enfin, les quartiers populaires de Managua, les quartiers les plus marginaux, ont également commencé à se mobiliser pour déployer des barricades. Il était donc très difficile de contenir toute cette mobilisation sans avoir mis en place un canal de dialogue pour écouter ces gens. Et cela a conduit à un conflit majeur et à une mobilisation massive.

Beaucoup de sandinistes, Ortega lui-même, disent que vous êtes des gens de la CIA, financés par les États-Unis. Maintenant avec la nouvelle loi anti-terroriste vous êtes aussi des « terroristes ». Comment vous définissez-vous ?

YA – Bien avant le mois d'avril, j'ai essayé autant que possible d'accompagner certaines voix, certaines luttes comme

la paysannerie, le mouvement féminin et cela dans une perspective de gauche. Je m'assume donc en tant que femme de gauche avec tout ce que cela implique et avec toutes les limites. Je m'assume aussi en tant que personne qui a été touchée sur la voie de la défense des droits humains – le fait de montrer son visage et de faire entendre sa voix dans un contexte dangereux n'est pas sans conséquences.

Ce que je répondrais à ceux qui prétendent que nous sommes financés par les États-Unis, par la CIA, c'est qu'ils ne sont pas conscients de la solidarité au sein du peuple nicaraguayen. La solidarité est la base parce qu'elle a nourri les processus révolutionnaires comme celui du Nicaragua. Cette solidarité se manifeste en ce moment même : le voisin, la personne qui cuisine pour les étudiants, la personne qui aide les gens des quartiers pauvres. Cette solidarité est ce qui nous meut.

FE – Je préfère ne pas parler de moi-même mais du concept de militants des droits humains au Nicaragua. Chaque personne peut devenir un militant des droits humains parce que nous ne devrions pas professionnaliser ou regrouper l'activisme dans de simples activités institutionnelles. Je voudrais garder l'idée que chaque habitant d'un quartier, d'une municipalité ou d'un village est un militant des droits humains, parce qu'au Nicaragua, le plus grand militant des droits humains est celui qui doit d'abord protéger sa vie. En tant que professeur, je me considère comme un activiste mais je crois aussi qu'un ouvrier ou un artisan qui fait un mortier est aussi un activiste parce qu'il crée les moyens de se défendre.



Photo: Javier Bauluz

Je pense que nous devons nous mettre à jour et faire de la place à ces gens. Par exemple la photo de Javier Bauluz (voir ci-dessus) avec ces personnes qui font des tortillas, tout le quartier achète chez eux, et ensuite ils vont sur les barricades. Leur maison n'a même pas de porte. Je me demande donc quand je regarde cette photo « Ne sont-ils pas eux-aussi des activistes » ? Oui, ils le sont, ils le sont plus que moi parce qu'ils luttent chaque jour contre cette différence de privilèges de classe et en plus ils ont la force et la volonté d'aller dresser des barricades.

YA – Je crois qu'en Amérique latine et plus particulièrement maintenant au Nicaragua, être activiste, c'est aussi être militant parce qu'on ne peut pas séparer les deux. Je trouve donc qu'il faut au moins essayer de mettre la lumière sur ce qui se passe, à partir d'un travail évidemment un peu limité et réduit. Nous nous sommes engagés dans l'aventure de la caravane parce que nous avons senti et intériorisé l'injustice qui se produisait, et ceci nous a poussé à agir.

Interview réalisée par Magali Paulus, Frères des Hommes Luxembourg

Historical elections: Mexico de fiesta?

Raquel Luna

On July 1 2018, Mexicans could not believe the results of the largest elections in our country's history (more than 3,000 positions were in play at the federal, state and local levels). The new left party from López Obrador, Morena, won the presidential seat with 53% (more than 30 million votes) and simple majority and majority in both chambers of the Congress. They became the leading political force. Unprecedented. People literally cried in celebration. Small entrepreneurs promised free food, free services and gifts if López Obrador would win. Many fulfilled their promises. Mexico was "de fiesta". Did

society beat, for once, the corrupt and violent system?¹

These elections took place under some of the worst circumstances the country has ever faced: a climate of unbearable violence, a failing neoliberal economy with every growing inequality and a tradition of pervasive impunity and corruption.

A climate of unbearable violence

Mexico carries on its shoulders 12 years of a war on drugs: more than 200,000 persons killed, 30,000 persons disappeared and skyrocketing levels of violence. The families of at least 230,000 disappeared or killed persons

have been left destroyed. 2017 was by far the bloodiest year on record (more than 30,000 persons killed) but it seems 2018 will surpass it. On May this year, an average of 93 persons were killed a day, or almost 4 persons an hour.²

No one is left untouched: a friend, an uncle, your sister, the neighbor, your son, yourself. Everyone has a story that meant an imminent risk to his or her life or someone they personally know.

A neoliberal economy of inequality and impunity

The continued neoliberal policies that started in the 1980s and consolidated with NAFTA in 1994, left an indebted stagnating national economy of cheap labor and cheap resources. Once a food and oil independent country, today Mexico imports corn and fuel (both once the basis of our diet and our economy). Mexican farmers in the sector of agriculture and livestock could not compete against frozen industrialized cheap meat and crops. Meanwhile, the businesses that arrived and continue to arrive in the hand of our northern neighbors, actively neglect environmental, health and labor standards with the endorsement of the Mexican government. Foreign mining companies in Mexico have polluted and destroyed large ecosystems while exploiting amounts of minerals comparable to Spanish colonial

times³. Wages since NAFTA stagnated while the profits of the foreign companies increased through time (for example the strong automotive industry). NAFTA was good for the elites on both sides of the border: resources and goods move freely towards those who can afford them. Their productivity increases. But, common people are not allowed to move freely⁴. Inequality invariably increases. As of the last studies from CONEVAL, 43.6% of the Mexican population is poor (53.4 million persons)⁵. Many Mexicans, due to the lack of any opportunity, find no other alternative but to join the drug cartels. On the other side, Mexico's elite counts Carlos Slim among the top ten richest men in the world⁶. The current president, Peña Nieto, took the last steps towards the liberalization of all markets. His "Pacto por México" stroke the last blow with all-encompassing reforms to privatize and dismantle the unions of the energy, education and health sectors. Currently, Mexico is literally being dismantled.

All of the above happened under the framework of total impunity and corruption scandals that involved the president and his closest allies. The scandals included the acquisition of luxurious buildings, triangulation of money, huge infrastructure contracts given to doubtful companies and even medicating water instead of chemotherapy to children with cancer, among many others. No justice has been served.

The role of society

In this context, civil society learned to mobilize itself online and offline for its self-preservation. The institutional vacuum has been partially replaced by organized civilians (when not by the drug cartels): courageous mothers, journalists, lawyers, teachers and activists. People inform, share and organize themselves despite the risks. Many times, they do so through

Meanwhile, the political establishment (PRI, PAN and PRD) is taking whatever they can: emptying governmental offices from equipment and information; and proposing laws to protect their privileges before they leave.

social media⁷. People began to look by themselves for the disappeared relatives, to demand justice from the courts, to provide trustworthy information and to organize even their own government and protection. In that context, many persons decided to support the new left of López Obrador. They motivated each other to vote for the new left through a popular, chaotic and ever-grounded grassroots campaign that spent little money compared to the biggest three political parties.

Each vote counted: it was a landslide win.

The elected president

The elected-president, Andrés Manuel López Obrador, is a long-standing left politician (his third time running for the presidency⁸) that walks the talk. Despite numerous attempts to discredit him, no serious investigation can link him to corruption scandals. He lives in a middle-class home and travels economy (even today as elected president). His campaign (compared to his competitors, who remained far from the reality of the lay person), focused on ending the levels of violence, providing social justice and ending impunity and corruption. It echoed. He gained wide support and several intellectuals and respectful politicians are part of his closest circle.

His first policy proposal is a cut to the presidential salary -his salary- by 60% of the current president's salary. His plan

of republican austerity will implement the forgotten constitutional section that states that no political position can earn more than the president. The political establishment is scared. The hyper-expensive projects of Peña Nieto will be reviewed: from building a new airport in Texcoco over unstable land and at unbelievable costs (paid with the pension funds of Mexicans) to the acquirement of a luxurious airplane for presidential comfort. The education, health and energy reforms will be reviewed. López Obrador aims to build anew the internal economy (the oil industry, agriculture, livestock and public infrastructure).

His progressive agenda includes: the legalization of abortion, the legalization of certain drugs, increasing the minimum salary, starting an amnesty peace process and taking the soldiers out of the streets.

Today, López Obrador and his cabinet (50% women and 50% men) act as if they are in power. They set the agenda and the news. He will take office on the 1st of December 2018.

Meanwhile

Meanwhile, the political establishment (PRI, PAN and PRD) is taking whatever they can: emptying governmental offices from equipment and information; and proposing laws to protect their privileges before they leave (if not, they are trying to join the ranks of the new government). Last month, the



Photo: Mario Delgado Si



Image : Mauricio Gómez Morín

Hidra Capitalista

government of Peña Nieto took a loan for 10 billion dollars from the US for “general purposes of the government” on top of the actual record debt. The US Department recently approved the request of the Mexican government to purchase missiles and other equipment for at least 41 million dollars⁹. This is all happening four months before the actual government leaves office.

The newly elected left government will face unprecedented challenges and civil society will follow carefully their actions.

The larger picture

Despite the massive electoral victory, the future remains dim beyond the national particularities and

relevance of the Mexican election. It is within the broader framework of a neoliberal capitalistic world economy that the margin of movement of the newly elected government remains limited. According to the Zapatista Subcomandante Galeano¹⁰, the hidra capitalista –capitalist hydra- reaches everywhere and everyone exploiting resources and people: a trail of environmental disasters, increasing inequality, impunity and corruption.

Mexico has been a good student¹¹, led by the naïve and shortsighted Mexican elite educated in the US under the huge influence of the Chicago boys. As expected, Mexico enriched the creators of such agreement and their friends. As expected, it failed incredibly for the rest of society.

The larger picture is that this is not a particular problem of Mexico. This story of inequality, corruption, environmental disasters and violence repeats itself in countries near and far. Unfortunately, we have been unable to provide a credible and expansive alternative to the actual economic system. We have seen once and again that countries are locked up to the “invisible hand”, not as a result of natural laws that economic theory explains. The “invisible hand” is mainly a result of the actual and hidden power structures that control resources and people across countries.

The Zeitgeist

The vote of Mexican society has given a clear signal that Mexicans had enough of the status quo. The frustration of

society repeats itself with Brexit in the UK, the vote to leave the EU by Greece some years ago, the election of a character like Donald Trump in the US, the rise of the far right in Europe, among others. Society responds to the symptoms. But, are we able to confront the real problem?

If there is a solution to the current economic and social situation of Mexico, it lies -to a good extent- beyond its borders north and south. The neoliberal agenda does not stop: the discussions for the renovation of NAFTA are underway and so is the EU-Mexico Trade Agreement¹². Both of them will further lock up the country in a system that has utterly failed the Mexican people and will further exacerbate the violence, the displacement, the environmental disasters, the corruption and impunity in favor of the rights of, not the multinational corporations, but the rights of those behind the transnational corporations. All in the name of something called profit with the aim of a cancerous growth.

Mexico “de fiesta”?

Among the first ones expressing and rebelling against the dangers of neoliberal capitalism are the Zapatistas from the poorest region of Mexico. They stated on their uprising, on the 1st of January 1994, that the implementation of NAFTA (and effectively all other treaties that would follow) meant a “death sentence” to indigenous communities and other ways of life. Time has proven it is a death sentence to life itself.

Is Mexico “de fiesta” with the election of López Obrador? Just for a split second (we are Mexicans after all). But let’s not forget that as the core problem lies beyond borders, so do the solutions. The evolution of extreme weather, inequality and displacement of people are constant and stark reminders.

After López Obrador won the election, the Zapatistas stated: “we changed the foreman, but the farmer remains the same”.

Posdata: Is it, indeed, that all roads lead to Rome –neoliberal capitalism? Because today Rome is on fire and we are running out of time to change the farmer on a global scale. Some, like Mexico, face the consequences and are running out of time sooner than others.

Sources:

1 After all, the elections happened despite the brutal murder of more than 100 politicians and candidates during the campaign time and hundreds of candidates left the race in fear of their lives, the pervasive culture of vote buying in the history of electoral frauds and the control of mainstream media promoting the establishment candidates and many fake news.

2 <http://www.businessinsider.fr/us/violent-crime-in-mexico-may-2018-deadliest-month-since-1988-2018-6>

3 Mexico country mining guide (2016) KPMG Global Mining Institute. Source : <https://assets.kpmg.com/content/dam/kpmg/pdf/2016/03/mexico-mining-country-guide.pdf>

4 Mexico and the US have the longest border between a developed country and a third world country. It is a cemetery for all those who fail to cross. More information: <https://www.nytimes.com/interactive/2017/05/04/us/texas-border-migrants-dead-bodies.html>

5 <https://www.coneval.org.mx/Medicion/Paginas/PobrezaInicio.aspx>

6 A big winner of NAFTA, Carlos Slim bought the telecommunications infrastructure of the whole country.

7 Social media provided an invaluable instrument of credible information regarding political issues (after its long history of providing updates regarding violent events).

8 Many irregularities pervaded the last two presidential elections making it seem more than plausible that López Obrador lost because of electoral fraud.

9 <https://navaltoday.com/2018/01/08/mexico-buying-harpoon-ram-missiles-mk-54-torpedo-for-sigma-10514-patrol-vessel/>

10 Previously known as Subcomandante Marcos, one

of the most outspoken and far-reaching characters of the Zapatistas. The Zapatistas are indigenous communities from Mexico that, who rebelled in 1994 against globalization and NAFTA. Despite time, have been able to keep their way of life and continue struggling to protect it.

11 Mexico was one of the first countries to sign such an extensive and binding free trade agreement.

12 Both treaties have a particular emphasis on intellectual property rights, requirements on « rules of origin », little to no regard to environmental or human rights, and the controversial investment provisions protecting foreign direct investment for losses on future profits.

Raquel Luna, membre de l'ASTM

Un nouvel instrument juridique international pour défendre les droits des paysans

Marine Lefebvre

Depuis le néolithique, les paysans nourrissent l'humanité et, jusqu'à aujourd'hui, les trois quarts de l'alimentation mondiale restent fournis par l'agriculture vivrière destinée aux marchés locaux. Pourtant, désormais, la prise de contrôle d'entreprises multinationales sur les semences et les autres ressources naturelles (la terre, l'eau et les forêts) fait peser une menace non seulement sur les écosystèmes mais aussi sur notre capacité à connaître et contrôler ce qui arrive dans notre assiette.

La sécurité alimentaire, la lutte contre le changement climatique et la conservation de la biodiversité sont devenus des préoccupations majeures de nos sociétés, voire de notre civilisation toute entière sur laquelle pèse la menace de l'autodestruction. Face à ce péril, les paysans ont un rôle essentiel à jouer mais celui-ci leur est de plus en plus ôté par le système agro-alimentaire imposé par la mondialisation.

Mieux protéger les paysans et améliorer les conditions de vie dans les zones rurales...

Si les paysans ne représentent plus que 3% de la population active des pays riches, ils en constituent encore plus de la moitié et jusqu'à 70% dans les pays pauvres. Dans le même temps, 80 % des personnes qui souffrent de la faim

et de l'extrême pauvreté vivent dans les zones rurales et la plupart sont des paysans. Or pauvreté, endettement et vulnérabilité des paysans face aux aléas naturels et humains sont les principaux facteurs qui poussent chaque année des millions d'entre eux vers les villes ou vers l'exil. Leurs migrations dans des conditions précaires n'améliorent qu'exceptionnellement leurs moyens de subsistance mais alimentent une croissance urbaine non soutenable.

La FAO, tout comme le Rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, répètent ce qu'une économiste libérale comme Sylvie Brunel a également souligné ; à savoir que pour résoudre ces multiples défis: « préserver l'emploi et les opportunités dans les campagnes en rémunérant correctement les paysans et en assurant leur sécurité foncière constitue un impératif ». Mais comment parvenir à ce but ?

La Déclaration pour les droits des paysans et autres personnes vivant en milieu

rural qui devrait être approuvée devant le Conseil des Droits de l'homme (CDH) lors de la session de septembre 2018 apparaît comme un levier essentiel pour transformer en profondeur le système dominant, en facilitant par exemple les réformes agraires, en améliorant la protection contre les accaparements de terre, ou en apportant une protection aux paysans, chassés de leurs terres ou tués lorsqu'ils revendiquent leurs droits. Dès la fin des années 1990, en Indonésie, un syndicat paysan de base a développé une idée soumise en 2002 à La Via Campesina, mouvement paysan international, rassemblant plus de 164 organisations dans 73 pays et représentant environ 200 millions de paysannes et de paysans. Après des années de débats internes, La Via Campesina, a approuvé son propre projet de Déclaration en 2009. C'est ce projet que La Via Campesina, en collaboration avec d'autres organisations de la société civile, a ensuite présenté aux Nations Unies. Depuis, ce processus de négociation au sein des Nations Unies se caractérise

Si les paysans ne représentent plus que 3% de la population active des pays riches, ils en constituent encore plus de la moitié et jusqu'à 70% dans les pays pauvres. Dans le même temps, 80 % des personnes qui souffrent de la faim et de l'extrême pauvreté vivent dans les zones rurales et la plupart sont des paysans.



Photo: Via Campesina

par une participation croissante et substantielle des mouvements sociaux, principalement paysans, qui le voient comme une opportunité réelle de revendiquer et de construire leurs droits humains.

... grâce à un nouvel instrument international sous l'égide des Nations Unies.

En 2010, le Comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme diligente une étude qui débouche en 2012 sur la reconnaissance par le Conseil des Droits de l'Homme des discriminations systématiques et systémiques vécues par les paysans. Toute une série de causes étant à l'origine des discriminations dont sont victimes les paysans est identifiée :

1. les expropriations et expulsions forcées des terres ancestrales (accaparement des terres) ;
2. les discriminations liées au genre ;
3. le manque de réformes agraires et de stratégies en faveur du développement rural ;
4. le manque de salaires minimaux et de

normes sociales ;
5. la criminalisation des luttes et des activistes agraires.

Outre ces causes spécifiques, les conséquences de la mondialisation et de la libéralisation du commerce agricole sont soulignées par cette étude en ce qu'elles favorisent les grandes entreprises de l'agro-industrie aux dépens des petits paysans. Les prix bas imposés par les entreprises multinationales engendrent à leur tour des salaires de misère et un manque de protection des travailleurs agricoles. Le changement climatique et l'exploitation intensive des ressources naturelles affectent aussi les paysans : destruction de la biodiversité, salinisation et perte de fertilité des sols, surexploitation, pollution et destruction des sources d'eau.

En septembre 2012, une majorité des États membres du Conseil des droits de l'homme adopte par vote (23 Oui, 9 Non et 15 Abs) une résolution (21/19) présentée par la Bolivie, Cuba, l'Équateur et l'Afrique du Sud par laquelle il établit un groupe de travail intergouvernemental

chargé d'élaborer et d'adopter une « Déclaration sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales ». Ce processus constitue une double innovation : par le degré d'implication des mouvements sociaux, et par la nature des nouveaux droits qui sont en discussion.

Depuis 2012, quatre sessions se sont tenues à Genève, avec la participation de la société civile, pour discuter des versions successives du projet de Déclaration. Lors de ces sessions, les diplomates expriment leur soutien, questions ou objections par rapport à certains articles du projet de Déclaration. La société civile, quant à elle, fait état des multiples aspects que prend aujourd'hui la crise de la paysannerie, au Sud comme au Nord, et explique l'importance de

reconnaître de nouveaux droits pour les paysans, à force de témoignages, études et références au droit international justifiant la nécessité de mettre fin aux discriminations dont ils souffrent.

En septembre 2017, la 36e session ordinaire du Conseil des droits de l'homme décide de poursuivre les négociations sur la Déclaration en organisant une 5e session du Groupe de travail au printemps 2018. La décision a été adoptée par une résolution qui a rassemblé davantage de votes pour: 34, y compris le Portugal et la Suisse, seulement 11 abstentions, dont certains États de l'UE et seulement 2 voix contre du Royaume-Uni et des États-Unis : l'équilibre des forces avait déjà évolué ! Cette 5e session du Groupe de travail, avec la quatrième lecture de la Déclaration, a constitué la session finale avant soumission de la Déclaration pour adoption par le Conseil des droits de l'homme lors de la session de septembre 2018. L'étape suivante sera son approbation par l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.



Photo: SOS Faim

Les bons offices du Luxembourg à Genève

Ce travail de longue haleine a été mené par La Via Campesina en coopération avec des OSC internationales, telles que le CETIM (Genève) ou FIAN International, sans oublier les diverses personnalités qui ont apporté leurs bons offices. Parmi elles, il en est une que nous connaissons bien ici et dont le nom revient avec respect et amitié dans les propos des coordinateurs internationaux de La Via Campesina, tels que Thomas Henry ou Henri Saraghi : « L'Ambassadeur Feyder a eu un rôle important dans les premières étapes du projet de Déclaration ; nous discutons principalement du contexte de la faim et

de la manière dont les mécanismes des droits humains devraient traiter cela. La mission luxembourgeoise à Genève nous a apporté un soutien précieux en sensibilisant un nombre croissant de pays à cette question et en les invitant à rejoindre le processus de réflexion que nous avons engagé. » Malgré cette forte mobilisation d'OSC du monde entier, d'importantes résistances demeurent qui font peser jusqu'à la dernière minute le risque d'un vote négatif de la part de grands pays membres de l'Union européenne, notamment l'Allemagne et la France. Ces réticences sont d'autant plus regrettables que les arguments déployés sont faibles mais il est vraisemblable que derrière eux se cache l'opposition déterminée de

lobbies industriels, en particuliers ceux des semences...

S'attaquer aux incohérences du système juridique international

Car si l'adoption d'une telle Déclaration peut contribuer à mieux protéger les droits des paysans et à améliorer les conditions de vie dans les zones rurales de manière durable et à une échelle mondiale, elle met en cause le système de valeurs en vigueur, qui fait primer la génération de profits à partir des semences et des aliments sur les intérêts de celles et ceux qui les produisent ; en ce sens, la perspective de voir les semences et l'alimentation être considérés comme des droits, et non comme des

marchandises, pose problèmes aux acteurs industriels. Le principe du privilège de l'agriculteur (c'est-à-dire, le droit des agriculteurs à conserver, utiliser, cultiver, échanger et vendre les semences de variétés protégées) constitue l'une des questions les plus sujettes à controverse dans les négociations internationales relatives aux droits sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Si la relation entre le droit à l'alimentation et à la nutrition, les semences et la biodiversité agricole a été explicitement énoncée pour la première fois dans les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (ou Directives sur le droit à l'alimentation), ces Directives ne mentionnent pas le droit des agriculteurs à conserver, utiliser, échanger et vendre des semences de ferme, tel que consacré dans l'article 9 du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA). De plus, elles ne fournissent aucune orientation sur comment respecter, protéger et garantir l'accès aux semences, plantes et animaux, ainsi que leur utilisation.

Or, obliger chaque année les paysans à acheter ces semences commerciales compromet la sécurité alimentaire de la majeure partie de la population mondiale qui dépend des cultures vivrières. Alors que les systèmes semenciers paysans nourrissent le monde et font preuve de résilience face aux catastrophes naturelles, ils sont menacés par l'emprise croissante des entreprises sur la nature et par l'accélération de la destruction de la biodiversité agricole. De plus en plus, les sociétés des semences et de l'agrochimie cherchent à privatiser, monopoliser et contrôler les semences en déposant des brevets et en encourageant la marchandisation de la source même de la vie.

Le droit aux ressources naturelles et le droit au développement : les paysans ont le droit d'avoir accès et d'utiliser les ressources naturelles présentes dans leur communauté dont ils ont besoin pour s'assurer un niveau de vie convenable. Ils ont le droit de participer à la gestion de ces ressources et de bénéficier des avantages de leur mise en valeur individuellement ou en collaboration avec d'autres personnes.

Le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire :

Les paysans ont le droit à une alimentation adéquate et ont le droit fondamental d'être à l'abri de la faim. Cela inclut le droit de produire des aliments et le droit à une nutrition adéquate dans le respect de leurs besoins et particularités sociales et culturelles, qui leur permettent de jouir du plus haut niveau possible de développement physique, affectif et intellectuel. Les titulaires des droits dans cette Déclaration ont le droit à la souveraineté alimentaire, qui est le droit des personnes à une nourriture saine et culturellement appropriée produite par des moyens socialement justes et qui respectent l'environnement.

Le droit à la terre et aux autres ressources naturelles

Les paysans ont droit, individuellement et collectivement, aux terres, plans d'eau, zones maritimes côtières, zones de pêche, pâturages et forêts dont ils ont besoin pour s'assurer un niveau de vie suffisant, avoir un endroit où vivre dignement dans la paix et en sécurité et développer leurs cultures.

Le droit aux semences

Les paysans ont le droit aux semences, qui englobe : a) Le droit à la protection des savoirs traditionnels relatifs aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ; b) Le droit de participer équitablement au partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ; c) Le droit de participer à la prise de décisions sur les questions touchant la préservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ; d) Le droit de conserver, d'utiliser, d'échanger et de vendre des semences de ferme ou du matériel de multiplication.

e) Le droit à la diversité biologique

Les paysans ont le droit, individuellement ou collectivement, de préserver, de maintenir, d'utiliser et de développer durablement la diversité biologique et les savoirs connexes, touchant notamment à l'agriculture, à la pêche et à l'élevage. Ils ont aussi le droit de perpétuer leurs systèmes agraires, pastoraux et agro-écologiques traditionnels, dont dépendent leur subsistance et le renouvellement de la biodiversité agricole.

Le droit des femmes paysannes

La Déclaration devra éliminer la discrimination à l'égard des paysannes et des autres femmes qui travaillent dans les zones rurales, afin d'assurer l'égalité des hommes et des femmes, afin qu'elles puissent jouir pleinement de tous les droits humains et des libertés fondamentales et qu'elles poursuivent librement et bénéficient de leur développement économique, social et culturel rural.

Les négociations se poursuivront en 2018 suite à cette étape importante. Nous appelons tous les Etats à participer activement au groupe de travail intergouvernemental et de faire en sorte que la Déclaration soit rapidement adoptée. Les paysannes et paysans, les personnes d'autres secteurs du milieu paysan ainsi que leurs partenaires observeront leur participation. Nous devons reconnaître le rôle central que jouent les femmes comme gardiennes des semences et de la biodiversité : elles sont les expertes non-reconnues et invisibles de ces questions et doivent être impliquées dans la prise de décisions.

D'après www.fian.be/Une-nouvelle-avancee-positive?lang=fr

Les liens entre le droit à l'alimentation et à la nutrition et les droits des agriculteurs et des paysans sur les semences et la biodiversité agricole doivent être consolidés. Les efforts actuels pour faire reconnaître les droits sur les semences et les ressources biologiques dans le projet de Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, prétendent établir la primauté de ces droits comme des droits humains qui ne sauraient être subordonnés ni au commerce ni à la propriété intellectuelle. L'ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, a souligné que les États sont tenus non seulement de préserver et d'améliorer les traditionnels circuits informels de semences paysannes, mais aussi de réglementer le secteur des semences industrielles.

Aucune variété paysanne, quel que soit le territoire ou l'écosystème, ne peut survivre si la communauté ne prend pas en charge sa sélection et sa conservation. Dans le cadre d'une approche fondée sur les droits humains, l'accès aux semences, aux plantes et aux animaux est considéré comme un rapport collectif et en évolution à la nature, sur un territoire donné : les systèmes paysans, qui sont à la base de la biodiversité agricole, devraient donc être reconnus, protégés et promus par les États.

Renforcer la protection des droits existants en leur donnant plus de visibilité et de cohérence

Si reconnaître de nouveaux droits aux paysans et renforcer la protection des droits existants en leur donnant plus de visibilité et de cohérence pose problème à certains États, c'est à l'opinion publique des États réfractaires de s'emparer de la question. C'est ainsi qu'un collectif d'ONG luxembourgeoises a adressé en mars dernier un courrier à Monsieur Asselborn afin de l'encourager à ce que

le Luxembourg prenne position en faveur de cette Déclaration et, n'étant pas encore membre du CDH (il est candidat pour 2022), à ce qu'il travaille en coulisses pour faire admettre aux pays réticents la folie de leurs hésitations... Suite à ce courrier, les différentes rencontres qui ont eu lieu avec la Direction des Affaires Étrangères et Européennes ont fait état d'un accord avec les principes de la Déclaration, mais dans le même temps, en donnant priorité au « consensus européen », ont écarté jusqu'alors la possibilité d'officialiser le soutien du Luxembourg à cette Déclaration...

Point positif toutefois : les ONG peuvent se réjouir d'avoir, par leur mobilisation, su attirer l'attention des autorités luxembourgeoises sur ce dossier qui, à Genève, était perdu dans la masse des négociations en cours suite au changement de personnes au sein de la Représentation luxembourgeoise auprès des Nations Unies ...

A la recherche de ce consensus européen, Luxembourg devra-t-il « avaler son chapeau » ? .. ou parviendra-t-il à faire changer d'avis ses voisins, à commencer par la France qui exprime une réticence à la reconnaissance de droits collectifs ? L'ONG FIAN a développé un contre-argumentaire qui semble pourtant convaincant : « La reconnaissance des droits collectifs obéit à l'évolution du droit international des droits humains. »

Situer les personnes au centre du droit international des droits humains signifie reconnaître les différentes dimensions où elles vivent et s'affirment. Le comportement international des États n'a pas été du tout homogène en termes de reconnaissance de l'identité collective des communautés paysannes. Étant donné la fragmentation du droit international, dans le domaine des droits humains en particulier, certains États se permettent de nier la reconnaissance

des communautés paysannes dans leur dimension collective, sociale et culturelle, en lien avec la gestion et l'utilisation de leurs ressources. Ils reconnaissent cependant dans d'autres espaces la relation spéciale du paysannat avec son milieu (par exemple, l'environnement) lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre des politiques de développement.

Unifier l'attitude de la communauté internationale par rapport aux secteurs les plus exclus de la société peut même fournir un cadre pour des politiques et des pratiques plus justes qui intègrent pleinement les intérêts défendus et le pluralisme culturel dans le droit international des droits humains ». (<https://www.fian.be/Les-Droits-Collectifs?lang=fr>)

Alors que cette Déclaration entend contribuer à la concrétisation du droit à l'alimentation, elle défend aussi d'autres enjeux qui visent à renforcer la souveraineté alimentaire, la lutte contre le changement climatique et la conservation de la biodiversité (voir l'encadré), mais aussi la dignité paysanne. Une fois adoptée par les Nations Unies, il s'agira de continuer à la porter pour amener les États à respecter les droits en mettant en place des législations adaptées...

Marine Lefebvre, SOS Faim

Mercredi 28 novembre 2018 à 19h à l'Auditorium du Cercle Cité, SOS Faim propose une conférence d'Olivier De Schutter qui reviendra sur les enjeux de cette Déclaration.

Sustainable Finance – Auch eine Frage der Gerechtigkeit?

Alexander Feldmann

Nicht erst im Rahmen des historischen Pariser Klimaabkommens wurde erkannt, dass eine globale Transformation unserer Wirtschafts- und Lebensweise logischerweise neben Energiewenden auch Investitionswenden erfordern werden. Denn in einer globalisierten Wirtschaft, in welcher sich Kapital weitestgehend frei bewegt, stets auf der Suche nach den höchsten Profiten, wird in aller Regel nur dann ein Windrad statt eines Kohlekraftwerks – oder eine Schule statt einer Waffenfabrik – gebaut, wenn das Geschäftsmodell eine entsprechend höhere Rendite verspricht. Nun wird seit dem Pariser Abkommen intensiver, auch auf internationaler Basis, über

eine Finanzwirtschaft diskutiert, die „sustainable“, also „nachhaltig“ sein soll. Doch was ist sustainable finance? Und wer definiert diese normative Frage? Also die Frage „Wie sollen“ nachhaltige Finanzen sein?

Der Begriff Nachhaltigkeit besagt klassischerweise, dass wesentliche Eigenschaften, Stabilität und natürliche Regenerationsfähigkeit eines Systems vorrangig zu bewahren sind. Demnach wären Finanzen nachhaltig, wenn sie stabil und reproduzierbar wären. Ich werde im Nachfolgenden nur auf die Systemebene eingehen, also das „finance“ im Sinne des globalen Finanzsystems betrachten und nicht auf einzelne Mikropraktiken wie beispielsweise nachhaltige Finanz-Produkte, wie das alternative Sparkonto von Etika und der

BCEE, eingehen.

Es liegt nahe, nachhaltige Finanzen zuerst in Richtung Systemstabilität zu betrachten. Hier ist einiges geschehen, seit dem Konkurs der Investment-Bank Lehman Brothers vor 10 Jahren, was als maßgeblicher Teil der Ursache und Wirkung bei der Auslösung einer Vielzahl globaler und nationaler Krisen angesehen wird. Diese Krisen werden zusammen aufgrund ihrer Dimension als Weltwirtschaftskrise auch als „die große Krise“ bezeichnet. Im Anschluss, war man sich nicht nur auf G20-Ebene einig, dass deutliche Regulierungsbemühungen angestrengt werden müssen, um das weltweit verwobene und interdependente Finanzsystem, stabiler und widerstandsfähiger zu machen. Maßnahmen wie beispielsweise Bankentstresstests oder die Erhöhung



Photo: Francisco Gonzalez

Es ist mehr als fraglich ob wir international zu einem gemeinsamen Verständnis von nachhaltigen Finanzen gelangen werden, denn das scheint derzeit nur möglich wenn alle an einem Strang ziehen – keiner will jedoch seine noch nicht nachhaltige Finanzindustrie einschränken um in der Folge den Wettbewerb mit den anderen Finanzplätzen zu verlieren. Der Grund warum es beim kleinschrittigen Vortasten bleibt.

von Eigenkapitalquoten und deren konkrete Ausgestaltung werde ich an dieser Stelle nicht ausführen und bewerten. Es soll der Hinweis auf eine Vielzahl an aktuellen Dokumentationen und Artikeln, sowie Einschätzungen auch renommiertester Ökonomen und Systemkennern genügen, die zum 10 jährigen Trauertag dieser letzten „großen Krise“, die Einschätzung teilen, das Gesamtsystem der Finanzwirtschaft sei nicht wesentlich stabiler geworden – sogar im Gegenteil sind die System-Risiken in bestimmten Bereichen enorm gestiegen. Neben der Stabilitäts-Perspektive, ist es essentiell zu fragen wie es um die Reproduktionsfähigkeit unseres Finanzsystems bestellt ist. Evolutionistisch, wäre es eigentlich nur logisch, dass aus Fehlern gelernt wird. Nur leider zeugt die Menschheitsgeschichte von einer großen Lernwiderwilligkeit, so auch nach der großen Krise. Das Finanzsystem hat sich in einem nachhaltigen Sinne nicht reproduziert, es wurde künstlich am Leben erhalten. Bedrohlich aber wahr: Unser globales Finanzsystem ist derzeit im klassischen Sinne nicht nachhaltig.

Wenn unser Finanzsystem jedoch nicht im klassischen Sinne nachhaltig ist, worüber wird dann im Rahmen von „sustainable finance“

gesprochen? International schleifen Zusammenschlüsse verschiedenster Finanzmarktakteure wie die PRI (Principles for Responsible Investments), UNEPFI (United Nations Environmental Programme - Finance Initiative) oder die TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) den Begriff, der aber weiterhin schwammig bleibt. Auf europäischer Ebene wird derzeit ein Aktionsplan für nachhaltige Finanzen verhandelt, welcher erste bindende Standards im Bereich setzen soll. Die EU-Kommission hat immerhin den Bedarf erkannt, dem „sustainable“ vor dem „finance“ nun mal ein Schild umzuhängen. Denn eines der größten Probleme für Investoren ist derzeit, dass es keine einheitlichen Standards oder Definitionen nachhaltiger Finanzen gibt. Eine EU-Direktive soll sich deshalb bald zum Ziel nehmen, zu bestimmen was in einem nachhaltigen Finanzprodukt (betrifft erstmals nur Unternehmensanleihen) enthalten sein soll. Ähnlich also der Taxonomie welche EU-weit zu BIO-Lebensmitteln besteht, wird eine solches Kennzeichnen von Finanzprodukten den Dschungel von sogenannten nachhaltigen Produkten lichten. Der Weizen ist hier unter der vielen Spreu nicht leicht zu finden, von den Standards der EU wird nicht zu viel (Konsequentes) zu erwarten sein. Es

ist also davon auszugehen, dass dieser Standard deutlich unter dem liegen wird, was von der Zivilgesellschaft, oder „konsequent nachhaltigen“ Zertifizieren von Finanzprodukten wie „Nordic Swan“ oder „Financité“, gefordert wird. Wir wissen nun, wer wesentliche Akteure sind, die versuchen zu bestimmen, was nachhaltige Finanzen sind. Doch gibt es bisher keinen unter ihnen, weder in Politik noch in der Finanzbranche, der eine klare oder kohärente Definition von Finanz-Nachhaltigkeit vorgelegt hat.

Es ist mehr als fraglich ob wir international zu einem gemeinsamen Verständnis von nachhaltigen Finanzen gelangen werden, denn das scheint derzeit nur möglich wenn alle an einem Strang ziehen – keiner will jedoch seine noch nicht nachhaltige Finanzindustrie einschränken um in der Folge den Wettbewerb mit den anderen Finanzplätzen zu verlieren. Der Grund warum es beim kleinschrittigen Vortasten bleibt.

Zudem gibt es im Diskurs noch eine noch klare Fokussierung auf Klimarelevanz, Stichwort „Green Finance“. Politisch und ökonomisch dreht sich die Debatte um sustainable finance, verkürzt provokant ausgedrückt um: Wie bekommen wir mehr Windräder und weniger Kohlekraftwerke?

Es ist auch verständlich, dass der Diskurs derart verkürzt ist, denn wer über Nachhaltigkeit diskutiert, spricht eigentlich über Werte, Ethik und Moral. Was ist es wert, unseren Kindern intakt zu hinterlassen? Und vor allem wie sollen wir das erhalten, was es wert ist zu bewahren? Über diese Implikation der Nachhaltigkeit wird nicht, und wenn, dann nur implizit gesprochen.

Kommen wir nun zur Gerechtigkeit. Es ist einerseits erstaunlich, dass die Debatte um sustainable finance derart auf die Klimafrage reduziert ist, wo doch mittlerweile verstanden sein sollte, dass

einseitige Problemlösungsansätze häufig neue Probleme bedeuten. Andererseits nachvollziehbar, denn irgendwo muss mit der Herkulesaufgabe „große Transformation“, nichts weniger als einem Weltrettungsversuch, begonnen werden. Doch ist es auch bedauerlich, dass die Diskurs-Akteure, insbesondere die politischen, es versäumen, die Debatte zu nutzen, um weiter zu denken und Größeres einzufordern.

Es gibt zwar bereits Finanzprodukte oder gar ganze Institutionen die sich an den nachhaltigen Entwicklungszielen der UN für 2025 (SDGs) ausrichten, oder sogenannte ESG-Integration betreiben, also der Versuch, Environmental-Social-Governmental Perspektiven und Praxen in das eigene Produktportfolio und Geschäftsgebaren zu integrieren, doch das ist bisher Stückwerk und auf freiwilliger Basis (also zumeist nicht sehr konsequent). Nur für eine kleine Anzahl Unternehmen gelten noch sehr junge rechtlich bindende Vorschriften in Bezug auf die Einhaltung von Menschenrechten (in allen Geschäftsaktivitäten) – Was die Initiative „Devoir de Vigilance“ in Luxemburg zu ändern versucht.

Die finanzielle Nachhaltigkeit, wie sie derzeit diskutiert wird, bedeutet also vorerst nur: wir intensivieren unsere finanziellen Bemühungen, das Klima zu retten. Wenn sich die Finanzmarktakteure und vor allem die westlichen Gesellschaften diesem Vorhaben voll und ganz verschreiben, mit der Bereitschaft innovativer und langfristiger zu investieren, dann ist der benachteiligten Weltgemeinschaft auch in Punkto Gerechtigkeit gedient. Doch danach sieht es derzeit nicht aus.

Wenn all die Initiativen, Plattformen, Debatten und bald auch Gesetze dafür sorgen mögen, dass vor allem mehr Geld in Klimaschutz, Abmilderung von Klimaerwärmung sowie die Entwicklung nachhaltiger(er!) Produkte fließt, so ist bei weitem nicht dafür Sorge getragen, dass

die Finanzwelt auch gerechter wird. Hier sieht es eher so aus, als würde die globale Ordnung der Finanzsphäre, mit all ihren Abhängigkeiten zwischen Nord und Süd, Macht- und Informationsasymetrien, hegemonialer Ausnutzung geschichtlich entstandener Vorteile, die Geschichte der Kolonialisierung sowie des marktfundamentalistischen Imperialismus fortgeschrieben.

Würden wir sustainable finance kohärenter angehen, würden wir das Thema auch politisch und moralisch korrekter denken und diskutieren. Dann würden die Gläubigerländer des globalen Nordens nicht nur zukünftig Windenergieanlagen im globalen Süden finanzieren, sondern auch gleichzeitig, durch eine Governance auf Augenhöhe mit den Partnerländern, dafür sorgen, dass lokale Infrastruktur geschaffen wird und zwar nachhaltige. Steuern würden im Nehmerland und nicht auf der Insel Jersey landen, Bildung würde den Menschen helfen sich selbst zu organisieren und zu versorgen. Längerfristig könnten sich so heutige „Entwicklungsländer“ von den Geberländern emanzipieren, dafür müssten die Gläubigerländer aus ihren finanziellen Abhängigkeiten entlassen werden. So würde sustainable finance mehr als nur eine technisch geführte Debatte, die sich um die Etikettierung von Green Bonds dreht, es wäre eine konsistente Haltung, die sich wirklich um die Belange von Mensch und Natur kümmert, vielleicht sogar mit der Bereitschaft weniger, wenn auch nachhaltiger, zu verdienen. Noch ist dem nicht so. Trotzdem darf man hoffen, dass sich mit der vorhanden Dynamik dem Ziel der Einhaltung von „nur-2°-wärmer“, sich die Ungerechtigkeit zwischen globaler Kreditnehmer- und Kreditgeberschaft nicht noch mehr verschärft. Im besten Fall schafft es die Debatte und die Bewegung im Thema, natürlich nur von sukzessive nachfolgenden, flankierenden Anpassungen des wirtschaftspolitischen Rahmens, Investoren weg von der Maxime

der kurzfristigen Profitsteigerung, hin zu langfristigen Investition zu bewegen. Wenn die Profiterzielung nicht mehr Selbstzweck ist und über alles, sogar Menschenrechten, gestellt wird, dann könnte das Projekt „großen Transformation“ gelingen. Denn die ist nur zu erreichen, wenn sie auch mehr Gerechtigkeit herstellt und zwar weltweit. Sonst bleibt es bei dem verzweifelten und unmöglichen Versuch, weniger entwickelter Nationen (oder sozialen Schichten) mit den zu-viel-Besitzenden gleichziehen zu wollen. Die Ressourcenkapazität dieses Planeten wird dafür nicht ausreichen. Der Kampf gegen den Klimawandel ist mit mehr Solarkollektoren allein nicht zu gewinnen, er braucht auch die Integration von benachteiligten Nationen auf Augenhöhe mit den wirtschaftlich starken Nationen und die Adaption eines genügsameren Lebensstils. Wenn mit sustainable finance eine Finanzwende kommt, müssen wir dafür Sorge tragen, dass sich diese nicht nur auf Energie- oder Ressourceneffizienz oder mehr grüne statt braune Energie beschränkt – Nein – sie muss auch Menschlichkeit im Sinne einer entwicklungspolitischen Haltung mitbringen. Etwas mehr Moral würde dem Finanzsektor schließlich gut stehen und ihn endlich wieder mehr in den Dienst der Menschen stellen.

Alexander Feldmann, Etika asbl

EU Food and Farming Forum

Jean Feyder

Les 29 et 30 mai 2018 s'est tenue à Bruxelles un Forum européen sur l'alimentation et l'agriculture. Il a été organisé par l'IPES, - International Panel of Experts on Sustainable Food Systems. IPES a été créé sous l'impulsion d'Olivier de Schutter, ancien Rapporteur Spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation. Il a été le principal organisateur et animateur de ce Forum, agissant en coopération avec un grand nombre d'assistants.

Ont participé quelque 250 personnes venant d'un grand nombre de pays notamment des pays de l'UE représentant des organisations liées aux questions de l'alimentation, de l'agriculture, de la santé, de l'environnement, du développement ou encore des universités et des institutions européennes etc. Y ont pris part également Mamadou Goita, malien, directeur du Centre d'études africain IRPAD, Marine Lefèbvre de SOS Faim et Rachel Reckinger de l'Université du Luxembourg.

Les organisateurs avaient fait parvenir aux participants un document de base intitulé « Vers une politique alimentaire commune de l'UE » dont la troisième partie a compris 117 propositions regroupées autour de « 11 objectifs provisoires d'une politique alimentaire commune de l'UE », fruit d'un travail collaboratif entre plus de 30 organisations de la société civile et de centres de recherche.

Dans son introduction, Olivier de Schutter a attiré l'attention sur la fragmentation des différents domaines concernés par une politique alimentaire. Le plus souvent les décisions sont prises dans une optique à court terme en l'absence de toute vision à long terme. Heureusement

un certain nombre de pratiques nouvelles se développent sur le terrain, comme les jardins communautaires, les AMAP etc. Mais celles-ci ne sont guère reconnues ni appuyées par les milieux politiques. Un des défis majeurs qui se pose est celui de la démocratie alimentaire.

La première matinée, des spécialistes du Canada, des Pays-Bas et du Royaume Uni ont illustré les efforts menés par leurs organisations pour intégrer les différentes politiques au niveau national et pour avancer vers la mise au point d'une

politique alimentaire. Ils ont souligné qu'il convient de mobiliser à ces efforts à la fois les Ministères concernés, les partis politiques, les organisations paysannes et l'industrie agro-alimentaire.

L'après-midi des représentants des villes de Bruxelles, de Montpellier, de Gand, de Turin et de Fribourg ont exposé les politiques menées au niveau de leurs villes pour élaborer et mettre en oeuvre des politiques alimentaires.

Durant la majeure partie de la Conférence, les participants se sont

Débat entre Olivier de Schutter, Marie-Monique Robin, Carlos Petrini et Rob Hopkins

Le soir du premier jour, Olivier de Schutter a animé un dialogue avec Marie-Monique Robin, cinéaste, Carlos Petrini, fondateur et directeur de Slow Food et de Rob Hopkins, fondateur du Transition mouvement.

Carlos Petrini a dénoncé les conditions de travail inhumaines dans lesquelles des Africains doivent travailler en Italie du Sud pour la cueillette des oranges. Leur salaire est de deux euro par heure. Il a aussi parlé des conditions de vie difficiles des agriculteurs en Italie qui ne gagnent que 30 cents pour un litre de lait. Les carottes sont payées 5 cents le kilo. La situation est du reste dramatique dans toute l'Europe. En Italie, seulement 3 % de la population vivent dans l'agriculture, contre 50 % en 1945. Il est indispensable de changer de modèle agricole. Une éducation alimentaire est à développer. Il existe déjà 500 jardins alimentaires en Italie. Cette expérience conduit les enfants à rééduquer ensuite leurs parents. On ne devrait plus parler de consommateurs qui ne s'intéressent qu'aux prix, mais de co-producteurs intéressés à la qualité de vie et à la traçabilité. S'agissant des conditions de travail dans les pays en développement, il signale que pour un café que nous payons un euro, le producteur reçoit 6 cents. Il a fait référence au pape François qui a reconnu que l'Eglise a participé au génocide culturel des indigènes et qui invite à se mettre à l'écoute des indigènes qui pratiquent une agriculture durable et la cosmogonie.

Marie-Monique Robin a plaidé pour une limitation de la consommation de viande. Elle a regretté que l'étiquetage des emballages de la viande n'informe pas si l'animal a été élevé avec une nourriture OGM. La projection d'un documentaire sur cette question suggérant de faire du lundi une journée sans viande a suscité certaines oppositions. MM Robin a dénoncé le rôle que jouent certaines organisations comme AGRA - Alliance pour une Révolution Verte en Afrique - qui est également soutenu par Bill Gates, par ailleurs actionnaire chez Monsanto. Bill Gates a fait placer à la tête d'AGRA un ancien de Monsanto. Il n'est pas un philanthrope. Il faut arrêter d'exporter nos surplus de blé au Sénégal pour que là-bas on mange des baguettes. Les normes alimentaires protègent les producteurs non pas les consommateurs.



Photo: Jean Feyder

réunis en onze groupes de travail différents dont chacun a été chargé d'examiner les propositions liées à un des onze objectifs du document de base. Celles-ci ont été écartées, modifiées ou complétées au cours des travaux menés. Durant la matinée du deuxième jour une sélection des propositions a été rediscutée au sein de groupes de travail entièrement recomposés. En fin de compte, 55 propositions ont été retenues qui feront encore l'objet d'un examen par des spécialistes et des juristes au cours des mois à venir. Un rapport final d'IPES-Food paraîtra plus tard cette année. Quant à la méthode de travail suivie, j'ai été impressionné par le souci de l'approche participative suivie alors que les participants venaient souvent d'horizons très divers avec des expériences inégales

Parmi les principaux thèmes examinés citons l'agroécologie et une agriculture à faible usage d'intrants de synthèse, des

prix équitables pour les producteurs, une protection sociale pour garantir l'accès à une alimentation saine, la protection de la biodiversité et de la santé des sols, l'éducation à l'alimentation, l'accès aux terres agricoles, l'impact de l'agriculture d'exportation sur les marchés locaux des pays du Sud et sur les agroécosystèmes européens.

Au cours de la séance de clôture, Peter Schmidt, Président de l'Observatoire de développement durable du Conseil Economique et Social a pris position contre le concept de « compétitivité » en proposant carrément de changer de langage. Il s'est opposé au néolibéralisme qui détruit le monde et a invité à s'engager en faveur d'une politique alimentaire européenne.

Bart Staes du Parlement européen (Les Verts) a (par vidéo) critiqué les propositions de réforme de la Politique Agricole Commune de la Commission qui sont un désastre. La réforme de la

CAP ne peut être faite de manière isolée, il faut une approche holistique intégrant agriculture, sécurité alimentaire, commerce, santé et développement. Un revenu décent est à assurer à nos agriculteurs.

Stéphane Le Foll, ancien Ministre français de l'agriculture a (par vidéo) rappelé qu'il avait intégré l'agroécologie dans la loi française sur l'agriculture adoptée en 2014 tout comme la territorialisation de la production agricole. Le verdissement de la PAC serait à préserver dans la nouvelle PAC. Il a aussi soulevé la question des sols et le phénomène de l'enrichissement des sols en carbone qui contribue à préserver l'atmosphère.

Dans ses paroles de conclusion, Olivier de Schutter s'est référé à l'appui du Conseil Economique et Social de l'UE. Celui-ci pourrait contribuer à la création d'un espace pour la mise en place d'un Conseil de politique alimentaire de l'UE. Cette approche d'IPES a été appuyée en particulier par les différents parlementaires européens qui sont intervenus.

Divers

Un représentant de La Via Campesina a attiré l'attention sur les travaux en cours à Genève au niveau du Conseil des droits de l'homme concernant la Déclaration sur les droits des paysans, invitant chacun à y sensibiliser son gouvernement en vue de son adoption en septembre prochain. Des représentants de Slow Food ont informé qu'une coalition d'organisations prévoit des journées d'action les 27/28 octobre prochain sur le thème Good food & good farming. Elles sont dirigées contre l'agriculture industrielle et en faveur d'une alimentation saine. Chaque participant est libre de déterminer le type d'initiative à développer à cette occasion.

Jean Feyder, membre de SOS Faim



Friede, Freude, Eierkuchen Wahlprogramme 2018

Im Oktober 2018 wird das neue Parlament in Luxemburg gewählt und es ist interessant zu untersuchen wie die verschiedenen Parteien die Lage der Welt und die Außenpolitik in ihren Wahlprogrammen einschätzen und wie sie die Position der Entwicklungszusammenarbeit in diesem Kontext verstehen. Diese beeinflussen ja die Regierungs- und Oppositionspolitik der nächsten fünf Jahre. Hier eine kurze Betrachtung.

Veronique Faber

Luxemburg boomt, die Welt nicht

Die Parteien sind sich generell einig: Luxemburgs Wirtschaft boomt auch wenn die Schere zwischen Arm und Reich grösser wird. Lösungsansätze werden hauptsächlich in einer adäquaten Familien- und Steuerpolitik gesucht.

Die drei Regierungsparteien projizieren Luxemburg in die Zukunft: LSAP mit

„EISE PLANG FIR D'ZUKUNFT“, DP mit „ZUKUNFT OP LËTZEBUGESCH“ und Déi Gréng „ZUKUNFT. ZESUMMENHALT. GUTT LIEWEN. WELL MER EIST LAND GÄR HUNN“. Luxemburg ist aber keine Insel und in einer globalisierten Welt wo es immer mehr Konflikte gibt, kann sich Luxemburg seiner internationalen Verantwortung nicht entziehen. Beim „wieso es diese Konflikte gibt?“ und beim „was getan werden muss?“, unterscheiden sich die Parteien aber.

Auch wenn die DP die Welt im Wandel sieht wo „vermeintliche Nebensächlich-

keiten sich in Windeseile zu Herausforderungen (entwickeln), mit denen wir uns auch in Luxemburg befassen müssen“, folgert sie, „dass die Welt noch nie so viel Wohlstand, Sicherheit, Frieden und internationale Zusammenarbeit gekannt hat. Dies ist zu einem großen Teil das Verdienst der Europäischen Union.“

Die LSAP versteht die „kriegerischen Auseinandersetzungen, die Missachtung des humanitären Völkerrechts und geopolitische Alleingänge von Supermächten zur Durchsetzung ihrer Interessen“ als Bedrohung für den Welt-

frieden und sieht hier eine „kollektive Verantwortlichkeit für die Weltgemeinschaft“ die mit „einem multilateralen Politikansatz“ konsequent etwas entgegengesetzt werden muss.

Déi Gréng sprechen sich auch klar gegen einen Alleingang aus: „Eines ist gewiss: Weder mit einem bloßen Verwalten der bestehenden Verhältnisse, noch mit Abschottung und einem plumpen „Luxemburg First“ lässt sich den großen Umbrüchen unserer Zeit, wie sie sich aus der Digitalisierung, dem Klimawandel oder dem Aufstieg autoritärer Regierungen in Europa ergeben, begegnen.“

Die CSV, die seit 1945 nur zweimal auf der Oppositionsbank saß und nun mit dem Slogan „ZESUMME FIR DEN WIESEL“ antritt, bleibt auf der gleichen Linie. Auch wenn bislang nur Teile ihres Wahlprogrammes „MIR HUNN E PLANG FIR LËTZEBUGESCH“ veröffentlicht wurden, spricht sie im internationalen Teil von wichtigen Sicherheitsmaßnahmen die getroffen werden müssen.

Die ADR sieht auch die Zukunft in einer verstärkten Zusammenarbeit wenn es um Sicherheit geht, und stellt Ziele wie Menschenrechte und internationale Solidarität ganz nach oben: "Doriwwer eraus muss d'Lëtzebuger Baussepolitik folgend Ziler ennerstätzen: d'Stärkung vun de Mënscherechter op der ganzer Welt; d'Anhale vum Völkerrecht; d'Solidaritéit mat den aarme Länner an deenen hiren Awunner; de Kampf géint den Terrorismus; d'Verbuet vun Antipersouneminen; de Kampf géint d'organiséiert Kriminalitéit; de Kampf géint d'Verbredung vu Massevernichtungswaffen, d'Afféiere vu strenge Reegele fir den Waffenhandel."

Das Wahlprogramm der Piraten und PID „LETZEBUGESCH: MODERN & FAIR FIR JIDDEREEN“ hält sich von einer generellen Aussage zurück. Das Programm unterstreicht, dass Krieg keine Daseinsberechtigung mehr hat, und so auf

keinen Fall toleriert oder unterstützt werden soll. Die Parteien wollen sich mit aller Kraft für gewaltfreie Lösungen in geostrategischen und politischen Auseinandersetzungen einsetzen.

Auch wenn das Wort „Paradigmenwechsel“ hier und da vorkommt und „Wegschauen keine Option mehr ist“, wird das aktuelle System nicht in Frage gestellt. Sondern es geht um Systemverbesserungen und verstärkte Unterstützung der internationalen Bündnisse.

Déi Lénk sieht dies anders: „Die neoliberale Globalisierung hat den Völkern der Erde keinen Frieden und Wohlstand gebracht, ganz im Gegenteil. Die Hegemonie der USA seit 1945 verwandelt sich zunehmend in eine multipolare Welt und dieser Prozess wird begleitet durch eine Aufrüstungsspirale, unter anderem zwischen den USA, Russland, Europa und China.“ Sie versteht die heutigen Missstände im wirtschaftlichen System: „(das) Profitstreben und die Übernutzung der natürlichen Ressourcen führen zu einer ökologischen Krise, die die Zukunft der Menschheit bedroht.“

Multilateralismus und Militarismus

Die KPL macht eine klare Aussage: die EU und die Nato sind nicht reformierbar. Besonders die EU, da deren Politik „in den Führungsetagen der Banken und Konzerne festgelegt“ wird. Für den Austritt aus der EU und der Nato, sieht die KPL mit der Förderung nach kollektivem Eigentum und mehr demokratischer Kontrolle einen wichtigen Ansatz für eine neue Politik. Konkret fordert die Partei eine Verstaatlichung von strategisch wichtigen Wirtschaftszweigen Luxemburgs, wie Banken und Großbetrieben. Es ist erstaunlich, dass die KPL dennoch „für die Stärkung der Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa (OSZE)“ plädiert.

In Bezug auf die NATO, fordert Déi

Lenk eine Auflösung der NATO, oder zumindest den Austritt Luxemburgs. „Die Sicherheit Europas muss durch ein kollektives Projekt sichergestellt werden, das allein auf Verteidigung ausgerichtet ist.“ Sie will sich für „multilaterale diplomatische Lösungen von Konflikten stark machen“ und „sich für eine alternative Handelspolitik einsetzen“.

Auch wenn die Forderung nach Austritt aus der EU nicht konkret im Programm steht, sieht Déi Lénk auch hier keine Zukunft, da „die politische Krise der Europäischen Union ... immer augenscheinlicher“ wird und die „Konsequenzen (der EU Politik) für die Umwelt, das Kulturerbe, das Arbeitsrecht, die Löhne und die Sozialsysteme dramatisch (sind).“

Im Gegensatz dazu unterstreicht Déi Gréng: „die Umweltnormen der EU gehören zu den strengsten der Welt“. „Ohne ein geeintes Europa kann es keinen Frieden, keinen Wohlstand und keine Sicherheit in unserer globalisierten Welt geben. Die großen grenzüberschreitenden Probleme unserer Zeit sind für die Kleinstaaterei zu groß: Kampf gegen die Klimakrise, Hunger, Armut, Krieg und Terrorismus, Korruption sowie die gerechte Gestaltung der Globalisierung und der Einsatz für eine humane Flüchtlingspolitik. Um diese Herausforderungen angehen zu können, muss die EU sozialer, solidarischer, ökologischer und demokratischer werden.“

Déi Gréng halten sogar fest, dass „in einer globalisierten Welt (...) Außen- und Innenpolitik kaum mehr voneinander zu trennen“ sind. „Ressourcenkonflikte, Fluchtbewegungen und die gemeinsamen Herausforderungen der Klimakrise zeigen, dass die Probleme der Welt nur grenzüberschreitend gelöst werden können.“

Die Piraten fordern, dass Luxemburg seiner Verantwortung als Gründungsmitglied der EU gerecht wird, und sich

hier für die Stärkung der Demokratie („Demokratie-Upgrade“) und der Menschenrechte einsetzt. Dies bedeutet eine Stärkung der Vereinten Nationen sowie die Diskussion von Menschenrechten in wirtschaftlichen Missionen. Ein.e Menschenrechtsbeauftragte.r sollen bei allen Mission teilnehmen. Eine Ampelskala soll über die Lage der Menschenrechte in den betroffenen Ländern informieren und als Diskussionsbasis gelten.

Die LSAP will weiterhin die EU und speziell auch die Vereinten Nationen unterstützen und „hält an den drei Säulen der Luxemburger Außen- und Kooperationspolitik fest: Diplomatie, Entwicklung und Verteidigung“. So auch in Bezug auf die NATO: „Luxemburg ist Teil des NATO-Bündnisses und steht auch weiterhin zu dieser Verpflichtung. Die LSAP wird daran nicht rütteln.“ Sie versteht Menschenrechte als Teil der europäischen Wertegemeinschaft und folgert: „Die Missachtung von Bürger- und Menschenrechten, eine Globalisierung ohne Sozial- und Umweltstandards und die Beförderung von Konflikten in Krisenregionen passen nicht ins Weltbild der Europäischen Union.“ Die EU soll in Zukunft diese mit mehr Nachdruck auf internationaler Ebene verteidigen.

Die DP will auch, dass die Nato weiterhin ein wichtiger Partner Luxemburgs und der EU bleibt: „Die NATO ist das Fundament einer sicheren EU“. Andere internationale Organisationen, wie die Vereinten Nationen, Weltbank, Weltgesundheitsorganisation und die ILO, sollen auch verstärkt unterstützt werden.

Als Regierungspartei, will sie eine „aktive Europapolitik“ machen und setzt sich für ein starkes Europa im Dienste seiner BürgerInnen mit gemeinsamen Werten und wenig Regulierung ein. Die EU Mitgliedsstaaten müssen auch Verantwortung zeigen und konkret am Projekt Europa mitarbeiten. Eine Art, Europa

first. Member states second. Hier ist das Prinzip des Level-Playing Fields ausschlaggebend – gleiche Regeln für alle.

Die CSV schätzt ein, dass Luxemburg seine Rolle als Mittler und "Go Between" in der Außenpolitik verloren hat und will alles tun um diese wiederherstellen. So auch in der EU.

Darüberhinaus, will die CSV die europäische Sicherheitspolitik konsequent stärken: „Die CSV unterstützt die europäische Vision der Verteidigung. ... In diesem Zusammenhang müssen die nötigen personellen und strukturellen Anpassungen erfolgen, damit die luxemburgische Armee ihren Verpflichtungen, vor allem auf Nato-Ebene nachkommen kann.“

Entwicklungszusammenarbeit und Kohärenz

Die DP sieht Entwicklungspolitik „getreu dem Motto des europäischen Jahres der europäischen Entwicklung von 2015: „Unsere Welt, unsere Würde, unsere Zukunft“, nur noch im Rahmen der EU Politik und einer stärkeren Rolle der EU Vertretungen in den Ländern. Sie differenziert jedoch: „Die europäische Entwicklungshilfe sorgt nur dann für dauerhafte Verbesserungen vor Ort, wenn sie nicht durch andere Bereiche, wie den Handel, die Umwelt oder die Landwirtschaft beeinträchtigt wird. Eine Abstimmung der verschiedenen Politiken ist unabdingbar für ein kohärentes und nachhaltiges Handeln seitens der EU.“

Die Piraten verstehen die Entwicklungszusammenarbeit als wichtigen Katalysator für Demokratie und Menschenrechte, und fordern, dass die Entwicklungshilfe sich hauptsächlich auf die Länder fokussiert, die klare Anstrengung in diese Richtung unternehmen. Ähnlich wie die DP, schlagen die Piraten vor, dass Entwicklungshilfe auf EU Niveau koordiniert wird, um,

unter anderem, Doppelauszahlungen an Länder zu vermeiden.

Die KPL sieht Entwicklungshilfe als wenig wirksam, besonders im Bereich der Migration, da es zu einem globalen Paradigmenwechsel kommen muss: „Die ständig wiederkehrende Behauptung, die „Fluchtursachen bekämpfen“ zu wollen, hat sich als trügerisch herausgestellt, denn mit ihrer Politik der Unterstützung von Ländern und Gruppen, die in Syrien und anderen Staaten einen „Regimewechsel“ herbeizuführen versuchen, sowie mit ihrer verstärkten Politik der neokolonialistischen Intervention in Afrika werden die Ursachen für die Massenflucht noch verstärkt.“

Die ADR sieht das ganz anders: "Ewéi schonn am Kapitel iwwer d'Asylfro, ennersträcht d'ADR nach eemol, datt d'Kooperationspolitik an déi ekonomesch Zesummenaarbecht méiglech Instrumenter bei der Präventioun oder Gestiou vu Migratiounsbeweeunge si kënnen." Sie fordert aber auch einen fairen Welthandel und sieht hier die Zukunft der internationalen Zusammenarbeit: D'ADR ass awer dofir, datt mëttel a laangfristeg d'Entwécklungspolitik duerch eng fair Handelspolitik ersat gëtt. D'Plaz vun der Ekonomie am Kader vun der Entwécklungshëllef soll dowéinst progressiv méi grouss ginn."

Die CSV fordert auch von „gerechten Welthandel ... Kooperationshilfe bleibt (aber) unverzichtbar ... Eine auf solidarischen Vorgaben und friedensorientierten Zielen beruhende Entwicklungs- und Kooperationspolitik bleibt für die CSV ein fundamentaler Pfeiler Luxemburger Außenpolitik, dabei muss an dem bisherigen finanziellen Engagement festgehalten und an den bisher gemachten Erfahrungen aufgebaut werden, um weiterhin ein glaubwürdiger und kohärent agierender Akteur im Interesse einer globalen nachhaltigen Entwicklungspolitik zu bleiben, - Kooperationspolitik kann durch Wirt-

schaftspolitik sinnvoll begleitet werden.“

Die LSAP versteht die Kooperation auch als einen wichtigen „Bestandteil Luxemburger Außenpolitik“ und diese „trägt wesentlich zu ihrem guten Ruf bei.“ Sie wird dann spezifischer: „Entwicklungshilfe dient nicht nur zur Armutsbekämpfung, sondern „setzt auf inklusives, nachhaltiges Wachstum, verantwortungsvolle Staatsführung und den Respekt der Menschenrechte und entspricht damit den Vorgaben der UN-Agenda 2030 für nachhaltige Entwicklung.“ Die Partei erwähnt die Bedeutung von Politikkohärenz explizit und schlägt eine Evaluierung und Stärkung der diversen Mechanismen vor.

Déi Lénk fordert auch eine Verbesserung der Mechanismen und will neue Instrumente, doch eine effektive Entwicklungspolitik muss im Kontext einer anderen Außenpolitik verstanden werden. Luxemburg soll „als eine kleine Nation einen anderen Weg aufzeigen mit einer internationalen Politik die auf Solidarität beruht. Eine andere Welt ist nur dann möglich, wenn die junge Generation, die Arbeiterinnen und Arbeiter und alle Bevölkerungsschichten Europas und der Welt sich gemeinsam dafür einsetzen“. Diese andere Welt muss seine Handelspolitik anders definieren: „Soziale, kulturelle und ökologische Aspekte müssen gegenüber dem Profitstreben überwiegen. Eine besondere Beachtung gilt den sogenannten Entwicklungsländern, denen ein Recht zugestanden werden muss, selbst über die Öffnung ihrer Märkte zu bestimmen und denen auf allen Ebenen eine präferentielle Behandlung zuteilwerden muss.“

Für Déi Gréng ist „Kooperationspolitik keine karitative Veranstaltung, sondern eine internationale Zusammenarbeit zwischen Regierungen und Zivilgesellschaften unterschiedlicher Länder zur Bekämpfung von Armut, Friedenserhaltung, Schaffung von Sozialsystemen,

Bildung und Demokratieentwicklung, gerechtem Handel, Schutz natürlicher Ressourcen und globaler Umweltpolitik. Die UN Menschenrechtskonventionen und die Ziele für nachhaltige Entwicklung (SDGs) sind die Leitfäden grüner Kooperationszusammenarbeit.“ Auch Déi Gréng spricht von der Bedeutung einer fairen Handelspolitik: „Handelsabkommen dürfen nicht die Möglichkeiten eines Staates einschränken, sinnvolle Regelungen im Interesse der Bevölkerung oder der Umwelt zu erlassen; für einen Welthandel eintreten, der den Menschen nicht ihre Existenzgrundlagen raubt.“

Und nun?

Die meisten Parteien positionieren Entwicklungspolitik nun nicht nur oder gar nicht mehr in den Kontext der Armutsbekämpfung. Es geht um viel mehr: Frieden, Migration und Sicherheit. Auch wenn andere politische Bereiche nun mit zur Verantwortung gezogen werden - siehe Welthandel und Finanz - muss aufgepasst werden, dass Entwicklungszusammenarbeit nicht instrumentalisiert wird. Es ist richtig, dass viele Themen untrennbar mit dem Kooperationsarbeitsbereich verbunden sind, aber die anderen Politiken müssen Verantwortung übernehmen, ohne nun alles in den Entwicklungstopf zu werfen. Für eine gerechtere Welt brauchen wir mehr Politikkohärenz für Entwicklungszusammenarbeit und weniger Kohärenz der Entwicklungszusammenarbeit mit anderen Politiken!

Praktisch kann diese aber nur umgesetzt werden, wenn wir die Probleme als Gesellschaft anders angehen. Ob es nun reicht hier und da zu reformieren oder es zu einer radikalen Umwälzung kommen muss, sieht ihr – die Leser und Leserinnen - wahrscheinlich so unterschiedlich wie die verschiedenen Parteien. Klar ist, globale Probleme können nicht mehr in einer nationalen Politik ignoriert werden. Verdrängen - also „Friede,

Freude, Eierkuchen“ ist keine Option mehr.

Der Cercle wird die einzelnen Programme noch genauer auf Entwicklungszusammenarbeit relevante Punkte untersuchen und Ende September eine Evaluierung veröffentlichen. www.cercle.lu

Veronique Faber, Cercle des ONGD

Pick of the Month - September

Fotobücher Im Blickpunkt: Sebastião Salgado

„Die Fotografie ist die Sprache, die es Menschen ermöglicht, das zu sehen, was du selber gesehen hast.“

Photo: By Fernando Frazão/Agência Brasil / CC BY 3.0.br



1986: Minenarbeiter in Brasilien, die mit kiloschweren Säcken auf dem Rücken unzählige schmale Leitern raufklettern, immer in der Hoffnung, dass sich in ihrer Ladung wenigstens etwas Gold verbirgt, dass ihnen anderswo ein neues, weniger beschwerliches Leben ermöglichen könnte. 1994: Menschen aus Ruanda, die barfuß mit ein paar Habseeligkeiten auf ihren Köpfen eine Straße ins nächste Flüchtlingslager laufen, um dem Völkermord in ihrem Heimatland zu entgehen. 1998: Eine Gruppe junger Yanomami-Frauen, die von weißen Schmetterlingen umgeben am Flussufer stehen. Was man nicht sieht: der Abbau von wertvollen Rohstoffen im Regenwald, der ihren Lebensraum bedroht. Über Jahrzehnte hinweg reiste Sebastião Salgado in mehr als 100 Länder und fing das Leben unseres Planeten in Schwarzweißfotografien ein: Alltag, Familien, Arbeit, Flucht, noch unberührte Landschaften, seltene Tiere, ... Aus Sebastião Salgados Fotos strahlt ein inneres Licht, eine Ruhe, welche die oftmals harte Realität der Bilder Lügen strafen.

Vor fast 20 Jahren, im Vorwort zu seinem Werk *Migranten* schreibt Salgado: „Noch nie ist für mich so deutlich

geworden, dass alles, was heute in der Welt geschieht, miteinander verflochten ist. Die tiefer werdende Kluft zwischen Arm und Reich, die allgemeine Verfügbarkeit von Information, das Bevölkerungswachstum in der Dritten Welt, die Automatisierung der Landwirtschaft, die ausufernde Urbanisierung, die Umweltzerstörung und nationalistischer, ethnischer rund religiöser Fanatismus gehen uns alle an. Die Menschen, die aus ihrer Heimat gerissen werden, sind nur die sichtbarsten Opfer einer globalen Erschütterung, die wir selbst und niemand sonst ausgelöst haben.“ Damit verweist er auf u.a. großflächige Umweltzerstörung, die unwiederbringlichen Lebensraum für einzigartige Pflanzen und Tiere vernichtet und es indigenen Völkern schwer macht, weiterhin im Einklang mit der Natur zu leben. Auf ungerechte Landbesitzverhältnisse, welche die Flucht der verarmten Landbevölkerung in die Städte befeuern. Auf Kriege, die Menschen aus ihrer Heimat in Flüchtlingslager treiben. An der Aktualität dieser thematischen Brennpunkte hat sich nichts geändert.

Salgado wurde 1944 in Brasilien geboren. Gemeinsam mit seiner Frau Lélia verließ 1969 die Heimat, da beide als Teil der linken Gegenbewegung Repressionen der damaligen brasilianischen Militärdiktatur zu erwarten hatten. Sie immigrierten nach Europa und ließen sich schließlich in Paris nieder, wo sich Salgado 1973 als Fotoreporter selbstständig machte und für renommierte Fotoagenturen wie Magnum Photos arbeitete. 1994 gründeten er und seine Frau eine eigene Fotoagentur, Amazonas Images, um die Arbeit am Fotoband *Migranten* zu koordinieren.

Darin finden sich die vielen Gesichter der Migration aus 40 Ländern, verursacht durch Bürgerkriege, ethnische Konflikte, Hunger und der Hoffnung auf ein besseres Leben.

Sein Studium der Wirtschaftswissenschaften begleitet Salgado bei der Themenfindung, so beschäftigte er sich u.a. intensiv mit dem Wandel des Begriffes „Arbeit“ im dazugehörigen Werk *Arbeiter*, welches eindrucksvoll Menschen porträtiert, die mit ihren Händen und ihrem Körpereinsatz auf Plantagen, in Stahlfabriken, auf Ölfeldern und beim Kanalbau arbeiten. Salgados Fotoreportagen und Bildbände bringen das von ihm Erlebte und Gesehene anderen Menschen näher. Im Fotoband *Genesis* sind es noch unberührte Flecken Erde wie auf den Galapagos Inseln und Einblicke in die Lebensweise von Naturvölkern, bei denen Salgado monatelang lebte. Ein eindrucksvolles Zeugnis, eine Warnung und eine Einladung, unseren verschwenderischen Lebensstil zu hinterfragen.

Und trotz der vielen bedrückenden Momente in Salgados Bildern bleibt auch eines gut sichtbar: Die Hoffnung, Stärke und Würde der Menschen, trotz aller Widrigkeiten weiter zu leben.

Folgende Fotobände von Sebastião Salgado finden Sie im CITIM :

- Arbeiter
- Autres Amériques / Other Americas
- Kinder der Migration
- Migrationen
- Terra (auf Französisch und Deutsch)

Anne Muller, CITIM

ASTM
ACTION SOLIDARITÉ TIERS MONDE

55, av. de la Liberté, L-1931 Luxembourg
T +352 400 427-1 / F +352 400 427-27 / E astm@astm.lu
CCPL IBAN LU76 1111 0099 9096 0000

BRENNPUNKT DRËTT WELT
NR. 303 SEPTEMBRE 2018

www.astm.lu